Inserm CAES
Comité d'Action et d'Entraide Sociale

# Janvier 2021

**Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr**

• • •

**Ouvrant droit :** Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

# Agenda

**Prochain CNAS :** 2, 3 et 4 février 2021

**Dates limites d'inscription :**

**JEUNESSE**

**5 février** - Catalogue Printemps

**VOYAGES**

**11 février** - Inscriptions Voyages CAES

**VACANCES**

**15 février** - Séjours-club : Sardaigne et Bulgarie

**2 mars** - Soustons, La Palmyre, Chamonix, Calvi, Le Mont Dore, Prapoutel les 7 Laux

**20 mars** - Tous les autres séjours

**SPORTS**

**26 mars** - Séjour activités sportives dans le Champsaur

**15 avril** - Week-end découverte alpinisme randonnée glacière à Chamonix

# Actualités

## Jeunesse - Nouveau !

**(à partir du 1er janvier 2021)**

Pour les séjours avec ou sans hébergement en France et à l'étranger : le numéro de récépisssé de la déclaration du séjour auprès de la Direction Departamentale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sera exigé pour vos demandes de subvention.

## Comités Locaux d'Action Sociale

L'année 2021 est l'année des élections pour le renouvellement des bureaux des CLAS, vous recevrez des appels à candidature, n'hésitez pas à vous investir dans votre CLAS afin de faire profiter de vos idées d'activités !

Chaque agent Insem actif ou retraité peut être rattaché à un CLAS.

# Édito

## Au revoir 2020, bienvenue à 2021 !

En cette période mouvementée, le rôle du CAES est encore plus important pour favoriser l'accès aux loisirs, aux sports, à la culture et aux vacances pour les agents et retraités de l'Inserm. Nous sommes, tout comme vous, impatients d'un retour à une vie normale, synonyme de convivialité et d'activités entre collègues ou en famille.

Au cours de cette année 2020, le CAES vous a néanmoins permis de partir, grands et petits, en vacances ou en colonies, notamment grâce à son patrimoine, qui permet des inscriptions de dernière minute, ou aux subventions a posteriori. Malgré de nombreux reports et annulations dans certains secteurs, nous tenons à vous proposer de nouvelles destinations et activités en cette nouvelle année.

Le CAES a su adapter son mode de fonctionnement ainsi que ses propositions d'activités. Nous avons assoupli les procédures d'inscription, proposé des promotions en Vacances et Jeunesse, et communiqué davantage sur les aides aux agents en difficulté. Grâce à la forte implication et la réactivité des membres des Bureaux des Comités Locaux, nous avons pu également faire évoluer les propositions de proximité.

Pour 2021, la subvention versée au CAES par l'Inserm, en baisse cette année, correspond à 0,56 % de la masse salariale tous statuts confondus (CDD, CDI, fonctionnaires), bien en deçà des 0,62 % prévus par la convention qui nous lie à l'Inserm Une partie de cette subvention (11%) est par ailleurs contrainte et ciblée sur des investissements. Nous considérons que cette baisse, clairement liée à la crise sanitaire, ne peut être qu'une exception.

Néanmoins, notre capacité d'action, hors investissement, devrait être maintenue en 2021, en utilisant les sommes non-dépensées en 2020. Nous comptons ainsi pouvoir proposer, en plus des activités reportées, de nouvelles activités. L'année 2021 est déjà bien lancée entre reports et destinations nouvelles. Nous avons adapté nos propositions en prenant en compte les éventuels changements liés à l'évolution de la crise sanitaire pour que les agents Inserm et retraités puissent s'inscrire avec sérénité. Cette année verra la mise en place de nouveaux outils numériques qui faciliteront la mise à jour de votre Fiche Agent, et amélioreront la communication et la diffusion de nos informations. Nous aurons l'occasion de vous présenter ces outils prochainement.

**L'ensemble du personnel du CAES et des membres élus du CNAS vous souhaitent une très belle et bonne année 2021. Puisse-t-elle être plus plaisante et sereine que la précédente.**

**François Coulier**
**Président du CAES Inserm**

# Comités Locaux d'Action Sociale

Les CLAS organisent la fête de fin d'année, gèrent les tickets cinéma et les subventions sportives. Ils proposent à tous les agents du CLAS des ateliers, des sorties collectives (parcs, musées, visites culturelles, week-ends, etc...).

Les CLAS sont non seulement les ambassadeurs du CAES au niveau local mais aussi des tisseurs de liens entre collègues et leurs familles. Les CLAS ont un rôle fondamental dans l'activité du CAES.

Tout agent peut participer aux activités du CLAS et aussi s'investir dans l'organisation des nouvelles propositions.

**Vous êtes motivés?**
**Rapprochez-vous de votre CLAS !**

ATTENTION VOUS ÊTES SOUMIS A UN PLAFOND ANNUEL DE SUBVENTION.
Pour plus d'information et calculer votre plafond : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL

Inscriptions jusqu'au 11 février 2021

# Voyages CAES 2021

## Découverte Créole Réunion/Maurice

**VOYAGE FAMILLE**
**11 jours / 8 nuits :**
**Du 19 au 29 Octobre 2021**

En plein hémisphère sud, à près de 10 000 km de l'Hexagone (ici appelé « métropole »), La Réunion, « l'île intense », flirte avec le tropique du Capricorne et ses amours sont toujours tumultueuses. L'île de La Réunion est vivante, surprenante, continuellement en mouvement. Des entrailles de la Fournaise jaillissent des flots de lave si puissants parfois qu'ils parviennent à gagner la mer pour créer de nouveaux territoires.

**Tarif avant subvention base double/Pers: 2 295 €**

## Circuit Venistrie

Venise, Slovénie, Croatie
**09 jours /7 nuits :**
**Du 19 au 27 septembre 2021**

Vous serez surpris par ce circuit découverte qui allie la culture, l'histoire, la nature et le balnéaire.
Départ de Venise vers la Slovénie avec sa station balnéaire à Portoroz, la presqu'île d'Istrie, envol vers la Croatie avec la visite de Zagreb pour terminer par Venise avec sa célèbre place Saint-Marc, et son incontournable Pont des Soupirs.
**Tarif avant subvention base double/Pers: 1 660 €**

NB : Les prix indiqués comprennent les vols A/R les taxes aéroportuaires, l'assistance à l'aéroport, les repas selon programme, les forfaits boissons, les documents voyage, l'ensemble des visites et excursions mentionnées aux programmes, les pourboires aux guides et chauffeurs, les assurances
Vous trouverez les programmes détaillés sur le site du CAES. http://caes.inserm.fr/fr/voyages/

**Pour tout renseignement : voyages.caes@inserm.fr**

# Solidarité

Lors du dernier conseil d'administration, le montant maximum du prêt solidarité a évolué. La commission **peut dorénavant accorder jusqu'à 4 200 €** remboursable en 50 mois maximum (sans intérêt).
**Pour l'achat de matériel ou les aménagements spécifiques liés au handicap**, le prêt solidarité peut atteindre 5 000 € remboursable en 72 mois maximum (sans intérêt).

**En cas de difficultés financières n'hésitez pas à contacter le secteur Solidarité.**

# Sports

### INFORMATIONS COUPONS SPORT

La demande de coupons sport doit parvenir au CAES **avant le 15 mai** de l'année en cours **par voie électronique, un AR électronique (via votre logiciel de mail) vous sera envoyé si vous en faites la demande.**

L'envoi des coupons se fait après le solde de la facture dans le courant du mois de juin.

### Séjour Activités Sportives dans le Champsaur du 25 avril au 1 mai 2021, pour adultes et leurs enfants à partir de 14 ans

Une semaine d'activités sportives dans un terrain de jeu nature et montagne :
Rafting, hydrospeed, escalade, biathlon, VTT, viaferrata, randonnée…
Hébergement en pension complète avec pique-nique le midi.
**Tarif :** 910 €/personne (de 364 € à 819 € en fonction de votre taux de subvention).
**Date limite d'inscription :** 26 mars 2021

### Week-end découverte alpinisme randonnée glacière à Chamonix du 18 au 20 juin 2021.

Ces activités requièrent une bonne condition physique.
Hébergement en pension complète avec pique-nique le midi. Matériel compris.
Les destinations sont données à titre indicatif et peuvent changer selon les conditions météo.

**Tarif :** 204 € / personne (de 81,60 € à 186,60 € en fonction de votre taux de subvention).
**Date limite d'inscription :** 15 avril 2021

**Pour tout renseignement : Secteur Sports sports.caes@inserm.fr / Secteur Solidarité solidarite.caes@inserm.fr**

**Billetterie en ligne :**
**billetterie-caes.inserm.fr**
**Identifiant :** prenom.nom (en minuscule sans espaces, ni accents, ni ponctuation).
**Mot de passe :** Matricule Inserm (8 chiffres)
Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

**Découvrez l'actualité du CAES sur l'appli mobile CAESInBEL**

**Consultez toutes les informations du CAES Inserm sur notre site web**
**caes.inserm.fr**

ATTENTION VOUS ÊTES SOUMIS À UN PLAFOND ANNUEL DE SUBVENTION.
Pour plus d'information et calculer votre plafond : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL
CAES Inserm - 93 Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICÊTRE

Inserm CAES
Comité d'Action et d'Entraide Sociale

# Février 2021

**Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr**

• • •

**Ouvrant droit :** Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

# Agenda

**Prochain CNAS :** 7, 8 avril 2021

**Dates limites d'inscription :**

### LOISIRS-CULTURE

**26 mars** - Concours LOGO et week-end à La Palmyre

### VACANCES

**2 mars** - Soustons, La Palmyre, Chamonix, Calvi, Le Mont Dore, Prapoutel les 7 Laux

**20 mars** - Tous les autres séjours

### SPORTS

**26 mars** - Séjour activités sportives dans le Champsaur

**15 avril** - Week-end découverte alpinisme randonnée glacière à Chamonix

# Édito

## Comités Locaux d'Action Sociale

Comme vous avez pu déjà vous en rendre compte dans le Bulletin du CAES que vous avez reçu fin janvier, le CAES a su rebondir et vous proposer malgré le contexte difficile, des activités et des subventions attractives dans tous les secteurs (vacances, jeunesse, CLAS, etc.).

Concernant les CLAS, le dynamisme et la réactivité des membres des Bureaux des Comités Locaux ont permis de proposer aux agents Inserm, en local, des activités collectives principalement en plein air, durant les périodes hors confinement.

La répartition et le vote du budget CAES entre les secteurs ont eu lieu début février et la majorité des élus CNAS ont souhaité continuer à vous proposer dans les prochains mois, dès que cela sera enfin possible, des activités à des taux promotionnels, pour vous évader en France ou à l'étranger, en national ou en local avec les CLAS.

Depuis janvier 2021, les CLAS rentrent dans une période d'élections et de renouvellement des Bureaux et des élus. C'est peut-être le moment pour vous agents Inserm, actifs ou retraités, statutaires ou CDD d'être force de propositions et de participer, localement, à la mise en place d'activités diverses.

Enfin, toute l'équipe du CAES se joint à moi pour remercier tous les agents intervenants dans les CLAS pour leurs engagements volontaires dans ces activités d'intérêts collectifs. Nous travaillons avec l'administration de l'Inserm pour que ces activités associées soient pleinement reconnues dans les parcours professionnels des agents.

**L'équipe du Secteur CLAS**
**Nadine Kaniewski, responsable du Secteur CLAS et vice-présidente du CAES**
**Sylvie Dupuy, gestionnaire du Secteur CLAS**
**Minh Marrache et Sabrina Younes, comptables du CAES**

# Actualités

### Modifications dans la composition du CNAS

Nous remercions Sandra Murcia (SNTRS-CGT) et Christelle Daudé (SNPTES), démissionnaires, pour leur implication au sein du Comité National d'Action Sociale du CAES Inserm.

Nous souhaitons la bienvenue à Laurent Allart qui succède à Sandra Murcia pour le SNTRS-CGT au CNAS.

### Nouvelles mesures prises face à la situation sanitaire

Le CNAS a décidé de mettre en place des mesures spécifiques à la situation sanitaire : prise en charge des chambres *single* et taux promotionnels 35-85 % sur un certain nombre d'activités dans tous les secteurs.

# En 2021, les élections dans les CLAS ? Quels intérêts pour les agents Inserm ?

Entre le 1er janvier et le 1er mai 2021, 26 CLAS vont organiser leurs élections pour des nouveaux Bureaux (mandature de 4 ans) Deux cas de figure compatibles :

**Je suis agent Inserm :**

Que vous soyez fonctionnaire, en CDD, en contrat d'apprentissage, en stage ou retraité vous êtes rattaché à un CLAS et avez accès aux propositions de subventions et d'activités du Comité Local.

En 2019, près de 3 000 ouvrants droit ont participé aux activités des CLAS, ce qui en fait le premier secteur en nombre de participants.

La liste des CLAS et des structures rattachées aux CLAS est disponible sur le site web du CAES, rubrique « comités locaux ».

Les CLAS fonctionnent et vivent grâce à la participation des agents aux activités !

**Je suis agent Inserm et membre Élu de CLAS :**

Un CLAS fonctionne avec des agents Inserm élus pour les postes suivants : président, trésorier, secrétaire et responsables d'activité.

Pour permettre de s'engager au sein du CLAS, des décharges de services sont octroyées par l'Inserm.

Renseignez-vous auprès de votre CLAS et soyez un nouvel élu avec vos propositions, votre engagement et votre aide précieuse.

Devenez membre élu du bureau du CLAS et soyez actif dans l'action sociale, localement, en proposant des activités de loisirs, de culture ou de sport qui permettront à vos collègues de se retrouver.

# Mesures spéciales face à la situation sanitaire

## Vacances

Pour toute information :
vacances.caes@inserm.fr

Le CNAS réuni le 2, 3 et 4 février 2021 a pris à l'unanimité la décision d'appliquer **le taux exceptionnel 35-85 %** sur les séjours de vacances proposés dans son patrimoine et une sélection de destinations, pour des séjours débutant du 1er avril jusqu'au 31 décembre 2021

**Retrouvez ces séjours sur notre catalogue avec ce logo**

Action spéciale Covid Taux de subvention 35-85%

## Jeunesse

### Catalogue été 2021

Dans le cadre des actions spéciales Covid le Secteur Jeunesse a augmenté le nombre de séjours à taux de subvention promotionnel 35-85 % dans son catalogue été 2021.

Pour toute information :
jeunesse.caes@inserm.fr

## Loisirs-Culture

# Week-end à La Palmyre du 13 au 16 mai 2021

Face à la baie de Bonne Anse, votre village vacances « La Grande Baie » vous offre un cadre exceptionnel pour 4 jours de découverte et de détente. Le centre s'étend sur 14 ha en bord de mer (17 Km de Royan). Votre Programme : visite de l'aquarium de la Rochelle, du zoo de la Palmyre et des Grottes de Matata !

**TARIFS PAR PERSONNE**
**SUBVENTION SUR LA GRILLE 35-85 %**

**Adulte :** 311 € Séjour de 202 € à 47 €
**Enfant (6-12 ans) :** 240 € Séjour de 156 € à 36 €
**Enfant (3-5 ans) :** 186 € Séjour de 121 € à 28 €

**VOTRE DOSSIER COMPLET* DOIT NOUS PARVENIR AVANT LE VENDREDI 26 MARS 2021**

*Bon d'inscription, fiche agent 2021 et chèque d'acompte de 70 € par participant.

**LE TARIF COMPREND :** le séjour en pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 4, hébergement en bungalow de 2 à 6 personnes, assurance annulation.
**LE TARIF NE COMPREND PAS :** la taxe de séjour à régler sur place et les déplacements.
Afin de respecter au mieux les mesures sanitaires, il n'y a pas de transports collectifs pour se rendre sur les lieux de visite. Chaque famille est indépendante mais devra respecter les heures de rdv pour le bon déroulement du séjour.
**SUBVENTION RALLIEMENT :** votre trajet domicile-centre de vacances sera subventionné sur la grille 10-60 %. Si vous n'avez pas de véhicule, le CAES subventionne une location de voiture sur un montant maximum de 300 €. Nous communiquer le devis avant de réserver.

**Pour plus d'informations : loisirs-culture.caes@inserm.fr**

## 50ème Anniversaire CAES Inserm

Nous sommes à la recherche de documents graphiques pour élaborer un livret qui racontera l'histoire des 50 ans du CAES. Si vous avez des textes, photos, vidéos, ou autres documents à partager vous pouvez nous les envoyer à :

sylvie.dupuy@inserm.fr
nicole.lacaze@inserm.fr
ou
CAES Inserm
93 Avenue Fontainebleau
94270 LE KREMLIN BICÊTRE

### Concours Logo 50 ans du CAES Inserm

Le CAES Inserm a lancé un concours logo pour fêter ses 50 ans. Le logo devra refléter les valeurs du CAES ainsi que son action auprès des agents et ayants droit. Toutes les informations sont disponibles sur le site web. Vous avez jusqu'au 26 mars pour nous envoyer votre création !

## Billetterie en ligne :

**billetterie-caes.inserm.fr**

**Identifiant :** prenom.nom (en minuscule sans espaces, ni accents, ni ponctuation).
**Mot de passe :** Matricule Inserm (8 chiffres)
Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

**Découvrez l'actualité du CAES sur l'appli mobile CAESInBEL**

**Consultez toutes les informations du CAES Inserm sur notre site web**

**caes.inserm.fr**

Pour plus d'information et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL
CAES Inserm - 93 Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICÊTRE

Inserm CAES
Comité d'Action et d'Entraide Sociale

# Mars 2021

**Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr**

• • •

**Ouvrant droit :** Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

# Agenda

**Prochain CNAS :**
**Arrêt des Comptes**
7 et 8 avril 2021

**Dates limites d'inscription :**

**SPORTS**
**15 avril** - Week-end découverte alpinisme randonnée glacière à Chamonix
**15 mai** - Coupons Sport ANCV

**JEUNESSE**
**30 avril** - Brochure été 2021.

# Édito

## Secteur Solidarité

La solidarité n'est pas un vain mot en ces temps particuliers liés à la pandémie; en plus de l'impact sur notre moral cette crise a également déstabilisé l'équilibre financier, déjà précaire, de certains d'entre nous.

Suite à son départ de l'Inserm, Sandra Murcia a dû abandonner sa responsabilité du secteur Solidarité ; nous la remercions pour son implication. J'ai ainsi repris le flambeau et lui succède en étroite collaboration avec Sylvie Dupuy, gestionnaire et interlocutrice principale des agents.

En parallèle à ma carrière à la paillasse, je me suis investie dans des missions d'intérêt général (agent de prévention, représentante du personnel, présidente de CLAS, trésorière du CAES). Ces expériences m'ont fait prendre conscience de ma fibre «solidaire» et de mon envie d'aider les autres. Je me suis donc proposée pour prendre la responsabilité de ce secteur et le CNAS m'a accordé sa confiance.

Le secteur Solidarité du CAES de par son action d'entraide sociale aide les agents salariés de l'Inserm mais également les retraités en difficultés. D'une part en leur octroyant des prêts à taux zéro d'un montant maximum de 4 200 € remboursable sur 50 mois (ou 5 000 € sur 72 mois pour l'achat de matériel ou d'aménagement lié à un handicap). D'autre part en leur permettant en cas de grande difficulté financière, sociale et familiale d'accéder aux prestations proposées par le CAES grâce à une subvention exceptionnelle de 85 % (hors secteur Voyages).

Les agents peuvent s'adresser au CAES directement auprès de Sylvie Dupuy, ou par l'intermédiaire des assistantes sociales de l'Inserm avec qui nous travaillons en collaboration. Les dossiers sont anonymisés et examinés par la commission du secteur qui se réunit dès que nécessaire.

En tant que responsable du secteur Solidarité, je siège à la Commission Nationale des Aides Financières (CNAF) de l'Inserm. Cette instance peut attribuer des aides non remboursables aux agents en difficulté. Pensez-y !

**Sandrine Curtet Benitski**
**Responsable du Secteur Solidarité**

# Actualités

## Modifications dans la composition du CNAS

Nous souhaitons la bienvenue à Vanessa Bertrand, qui succède à Christelle Daudé (SNPTES) au CNAS.
Vanessa Bertrand siègera sans étiquette syndicale.

## Concours LOGO du CAES Inserm

Le concours LOGO a pris fin le 26 mars dernier. Vous avez été nombreux à participer, nous vous remercions pour votre créativité et participation.

**Votre avis compte !** Vous serez bientôt sollicités pour choisir le ou la gagnante de chaque catégorie.

# Secteur Jeunesse

**La brochure été 2021 est à disposition sur notre site !**

Le Secteur Jeunesse vous propose une brochure pour l'été avec 78 séjours (dont 36 nouveaux) et 9 thématiques qui enchanteront vos enfants. Vous pouvez choisir entre des séjours avec ou sans transport au départ de 18 villes.

Le CNAS a décidé de proposer pour cet été 2021 un nombre plus important de séjours promo. Vous trouverez un total de 17 séjours subventionnés de 35 à 85 %.

Un guide pratique avec toutes les informations nécessaires est aussi disponible sur notre site web.

**La clôture des inscriptions est le 30 avril.**

## SONDAGE JEUNESSE

En vue de la mise en place de mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire nous avons souhaité connaître vos besoins en matière de soutien scolaire et d'aide à la rentrée. Pour cela nous vous avons mis à disposition un questionnaire.

Nous voulons remercier tous les agents qui ont participé à ce sondage.

Fiche Agent Dématérialisée

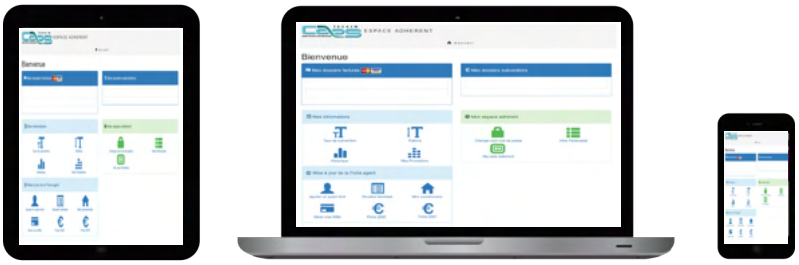

# Votre espace adhérent évolue

## Lors de vos prochaines demandes de subvention nous vous invitons à mettre à jour votre fiche agent depuis votre espace adhérent.

Depuis l'espace adhérent vous pouvez :

- Faire votre première inscription au CAES en ligne
- Renseigner les modifications de votre situation familiale
- Mettre à jour vos revenus
- Accèder aux coordonnées de nos prestataires partenaires
- Payer vos factures en ligne
- Imprimer votre carte d'adhérent
- Consulter votre taux de subvention

L'adresse fiche-agent.caes@inserm.fr reste disponible pour toute demande concernant les Fiches Agent. Cependant à compter du 8 mars 2021, seules seront validées les demandes de mise à jour reçues via l'Espace Adhérent.

ATTENTION :
- Vous êtes déjà inscrit au CAES Inserm : inutile de se réinscrire sur l'Espace Adhérent.
- Vous avez déjà envoyé votre Fiche Agent : aucune mise à jour nécessaire. Votre demande est urgente ? Merci de nous contacter à : fiche-agent.caes@inserm.fr

Exceptionnellement il est possible d'envoyer votre Fiche Agent au format papier en cas d'impossibilité à se connecter à l'Espace Adhérent. Dans ce cas, merci de ne pas envoyer votre fiche par courrier éléctronique mais uniquement par courrier postal.

# Sports

**ACTIVITÉ SUBVENTIONNÉE AU TAUX PROMOTIONNEL 35 -85 %**

**Week-end découverte alpinisme randonnée glacière à Chamonix du 18 au 20 juin 2021**

(Départ de Paris le 17 au soir - Retour le 20 juin tard en soirée)

**Tarif : 204 € / personne**
(de **30,60 € à 132,60 €** en fonction de votre taux de subvention). Ces activités requièrent une bonne condition physique, la pratique de l'alpinisme fait appel aux notions de responsabilité et d'autonomie.

Sur place les cordées se forment de façon naturelle. Une prise de contact avec les participants est prévue afin de s'assurer du bon déroulement du week-end.

**Date limite d'inscription : 15 avril 2021**

## COUPONS SPORT

La demande de coupons Sport ANCV **doit parvenir au CAES avant le 15 mai.**
**Maximum de 15 coupons** par ayant-droit (ouvrant droit, conjoint et enfants à charge de 21 à 25 ans).
**Rappel :** les enfants de moins de 21 ans ne sont pas pris en charge par le Secteur Sports.
En cas de forte demande en coupons, le plafond de 15 coupons par ayant droit pourra être modulé à la baisse.
Ne plus envoyer de dossier par voie postale.
Un accusé de réception électronique (via votre logiciel de mail) vous sera envoyé si vous en faites la demande.

**Pour plus d'informations : sports.caes@inserm.fr**

## Billetterie en ligne :

**billetterie-caes.inserm.fr**

**Identifiant :** prenom.nom (en minuscule sans espaces, ni accents, ni ponctuation).
**Mot de passe :** Matricule Inserm (8 chiffres)
Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

**Découvrez l'actualité du CAES sur l'appli mobile CAESInBEL**

**Consultez toutes les informations du CAES Inserm sur notre site web**

**caes.inserm.fr**

Pour plus d'information et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL
CAES Inserm - 93 Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICÊTRE

Inserm CAES
Comité d'Action et d'Entraide Sociale

# Avril 2021

**Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr**

• • •

**Ouvrant droit :** Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

# Agenda

**Prochain CNAS :**
15 et 17 Juin 2021
**Assemblée Générale**
16 Juin 2021

**Ordre du jour de l'Asssemblée Générale :**

**8h45-9h15 :** Enregistrement des présents

**9h15 -12h30 :**
- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport financier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Rapport des Contrôleurs de Gestion

**14h00 -16h30 :**
Questions-réponses avec les secteurs

# Actualités

## Votez pour le Logo du CAES Inserm

Vous avez été nombreux à participer au concours Logo du CAES. Il est maintenant temps de voter pour les meilleurs logos ! http://caes.inserm.fr/fr/culture/concours-logo-du-caes/
Vous avez jusqu'au 17 mai pour voter.

## Opération Soutien Scolaire

Le Secteur Jeunesse met en place pour l'année 2021 une subvention pour le soutien scolaire. Cette opération concerne tous les enfants ayants droit âgés de moins de 26 ans, scolarisés. Les dépenses liées au soutien scolaire, plafonnées à 500 € par enfant, seront subventionnées au taux promotionnel 35-85 %. Pour plus d'information : http://caes.inserm.fr/fr/enfants/

# Assemblée Générale

## Mercredi 16 juin 2021

Le CAES est une association régie par la loi de 1901 dont les salariés de l'Inserm sont membres. Comme chaque année l'Assemblée Générale est l'occasion d'examiner le bilan de l'exercice. C'est aussi un moment d'échanges et de réflexions sur l'exercice en cours et sur l'avenir. Cette année la crise sanitaire nous a amenés à modifier les conditions de tenue de notre Assemblée Générale.

En tant qu'association nous sommes tenus de réaliser une Assemblée Générale dans l'année. Dans l'impossibilité pratique d'organiser une Assemblée Générale traditionnelle nous mettons en place une Assemblée Générale par visioconférence.

Afin qu'un maximum d'agents soient représentés à l'Assemblée Générale dans ces conditions particulières, les élus du CNAS, le personnel CAES, les contrôleurs de gestion, les représentants des CLAS, les représentants syndicaux, les représentants de l'Administration de l'Inserm et le Commissaire aux Comptes de l'association assisteront à distance. Les agents ne pourront pas assister à l'Assemblée Générale, mais ils auront la possibilité de voter toutes les résolutions au préalable.

## Nous avons besoin de vous

Les ouvrants droit peuvent normalement être présents à l'Assemblée Générale du CAES ou se faire représenter grâce à des pouvoirs. Cette année dans un context de crise sanitaire, l'Assemblée Générale aura lieu par visioconférence. Ces conditions particulières nous imposent d'organiser l'approbation des résolutions et la désignation des nouveaux contrôleurs de gestion par un vote électronique préalable à l'Assemblée Générale.

Pour cela nous vous communiquerons toutes les informations nécessaires pour pouvoir exercer votre droit de vote par courriel électronique au mois de mai.
Les votes devront être envoyés **avant le 10 juin 2021 à minuit.**

## Contrôleurs de gestion 2021

Les contrôleurs de gestion au CAES ont pour mandat d'évaluer l'opportunité des dépenses et leur conformité par rapport aux statuts et décisions de l'association. Il sont au nombre de 4 titulaires (dont un sortant) et 3 suppléants.

Les contrôleurs de gestion sont désignés au cours de l'Assemblée Générale pour exercer leur mission sur l'exercice de l'année en cours.

Un appel à candidatures au poste de contrôleur de gestion pour l'exercice comptable de l'année en cours vous a été envoyé le 12 avril dernier avec une **date limite d'envoi de candidatures au 10 mai 2021.** Nous communiquerons la liste de candidats avec les résolutions de l'Assemblée Générale.

## Vote des résolutions

1. Vote du rapport moral et quitus au conseil.
2. Approbation des comptes.
3. Affectation du résultat à la réserve libre.
4. Maintien de la réserve obligatoire.
5. Nomination des contrôleurs de gestion pour l'exercice 2021.

# Rapport moral 2020

L'année 2020 a été, comme chacun sait, très marquée par la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19. Le CAES Inserm a pris la mesure des difficultés auxquelles les agents et retraités de l'Inserm ont dû faire face. Nous avons dû prendre très rapidement les dispositions nécessaires pour adapter l'organisation du travail des gestionnaires du CAES, pour l'essentiel à distance, et maintenir les meilleures conditions possibles. Je souhaite remercier fortement le personnel CAES pour les efforts supplémentaires fournis, au bénéfice des agents et retraités Inserm, pendant cette année difficile.
Le fonctionnement de nos instances (Commissions de Secteur, Bureau exécutif, CNAS, Assemblée Générale) a également dû être adapté au travail à distance pour qu'elles puissent rester pleinement opérationnelles.
L'Assemblée Générale a été notamment reportée de juin à septembre 2020, et s'est déroulée par visio-conférence. Les votes des résolutions et la désignation des contrôleurs de gestion ont dû être très rapidement organisés par correspondance électronique. Nous avons travaillé cette année pour améliorer la procédure des votes à distance pour l'Assemblée Générale 2021.

Certains des changements dans notre organisation, rendus obligatoires par la crise sanitaire, seront probablement pérennisés dans les années à venir. Je pense par exemple au vote direct des résolutions et à la désignation des contrôleurs de gestion, qui me semblent une avancée réelle vers plus de démocratie et d'implication des agents et retraités dans la vie et le fonctionnement du CAES.

Le programme des activités proposées par les différents secteurs en 2020 a été profondément bouleversé par la crise sanitaire, avec de très nombreux reports et quelques annulations.
Nous avons rapidement pris des mesures afin de limiter l'impact des reports pour les agents et retraités, notamment en proposant systématiquement le remboursement des sommes versées au CAES, plutôt que d'établir de simples « à valoir » prévus par les mesures gouvernementales. Le CAES a par contre privilégié les avoirs chez nos partenaires et prestataires dans le but assumé de soutenir ce secteur mis en difficulté par la crise sanitaire.

Dans ce contexte perturbé et incertain, nous avons assoupli nos procédures de traitement des dossiers en raccourcissant les délais de réception des formulaires d'inscription ou de demande de subvention a posteriori. Nous avons également instauré des taux de subvention promotionnels pour les activités proposées par les secteurs Vacances, Jeunesse, Loisirs-Culture ou Retraités, ainsi que par les Comités Locaux d'Action Sociale (CLAS).

Les chiffres de participation aux activités du CAES ont fortement chuté en 2020, tous secteurs confondus. Il faut noter néanmoins la baisse d'activité limitée pour le secteur Vacances (-22%) avec un fonctionnement estival en hausse et qui compense en partie les annulations totales des vacances de printemps dues au confinement, et les baisses significatives pour les vacances de la Toussaint (couvre-feu) et de fin d'année (remontées mécaniques fermées).
Le secteur Jeunesse a enregistré une baisse de près de 60 % des inscriptions et demandes de subvention. Cette baisse est plus fortement marquée sur les séjours proposés par le Secteur, du fait de l'annulation de nombreuses offres par nos partenaires, ainsi que sur les classes transplantées. Les séjours linguistiques ont également particulièrement souffert, conséquence très directe des restrictions sur les voyages à l'étranger.

Comme vous pourrez le lire dans le Rapport Financier établi par notre Trésorière, Sandrine Curtet Benitski, ces baisses d'activités dans tous les Secteurs ont eu pour conséquence une augmentation importante de notre résultat d'exploitation, qui est en 2020 de plus de 628 000 €.

Cette baisse des dépenses en 2020 a incité la Direction de l'Inserm à diminuer considérablement (– 9 %) notre subvention 2021, malgré les protestations de la direction du CAES et des syndicats Sgen-CFDT Recherche$^{EPST}$, SNTRS-CGT et SNCS-FSU. Dans une lettre adressée à Madame Giry, Directrice générale déléguée, les syndicats ont rappelé les termes de la convention signée en 2017 entre l'Inserm et le CAES, qui stipulent que la subvention annuelle versée au CAES par l'Inserm doit être égale à 0,62 % de la masse salariale hors charge (fonctionnaire, CDD, CDI), ce pourcentage ne pouvant diminuer.

Pendant cette année 2020, nous avons continué à œuvrer à l'amélioration de notre communication ; le format des flashs mensuels a été rajeuni, et nous avons entrepris une refonte exhaustive de notre site web qui devrait aboutir dans le courant de l'année 2021. Nous avons également travaillé sur le projet de dématérialisation des Fiches Agents, projet démarré en 2019 et qui a pu se concrétiser en début d'année 2021.

Nous devons rester optimiste, la vaccination anti-Sars-CoV-2 progresse, et a déjà montré son efficacité à réduire le nombre de cas de Covid-19, notamment les plus sévères. Nous espérons tous que l'activité du CAES Inserm pourra reprendre pleinement dans les prochains mois.

**François Coulier**
**Président du CAES Inserm**

# Bilan d'activité des secteurs

## Secteur Vacances

**P. Ferrari - M.C. Babron**

En 2020, le budget consacré au secteur « Vacances » a été de 405 098 €, en diminution de 22,2 % par rapport à 2019. Cette diminution s'explique par le confinement suspendant l'activité touristique pendant au moins 4 mois.

Ce budget se répartit en 3 postes : les Propositions catalogues CAES (40,4 %), les Subventions « a posteriori » (46,5 %) et les Amortissements de notre patrimoine (13,1 %).

Propositions catalogues CAES - montant des subventions : 122 653 € pour 305 séjours, soit une diminution de séjours de 32 % par rapport à 2019.

• 120 dans notre patrimoine (380 participants, 42 % de taux moyen de subvention).

• 153 chez des prestataires ou partenaires (558 participants, 45 % de taux moyen de subvention).

• 32 dans des résidences hôtelières (77 participants, 47 % de taux moyen de subvention).

Subventions « a posteriori » - montant des subventions : 180 434 € pour 649 séjours, sensiblement stable par rapport à 2019.

• 649 séjours chez les prestataires agréés par le CAES (2 159 participants, 41 % de taux moyen de subvention).

• 5 bénéficiaires pour la subvention des frais de transport vers la Corse.

Amortissements : 53 073 € de 8 mobil-homes et de parts dans des Sociétés Civiles Immobilières correspondant à des semaines en multipropriétés et à des gîtes ou chambres en pension complète dans des Villages de Vacances du Tourisme Social.

## Secteur Retraités

**N. Lacaze**

Après le repas de 2019 perturbé par les grèves de transports, l'année 2020 commençait mal puisque notre traditionnelle galette était à son tour touchée par cette grève qui continuait, seules 40 personnes ont réussi à se réunir. Quelques grandes expositions ont pu avoir lieu : Bien dans ses pompes, Cézanne, Otto Wagner et Turner. La conférence Versailles Revival a pu avoir lieu juste avant le confinement. Le 1er confinement arrive, et nous oblige à annuler : une sortie à Amiens, et surtout les retrouvailles dans le Gers (60 inscrits) reportées en mai 2021. La randonnée en étoile à Névache, 24 inscrits elle aussi reportée, en juin 2021.Une lueur d'espoir en mai, nous autorise à faire des projets pour la rentrée : la visite de la maison Rosa Bonheur le 18 septembre qui a eu lieu et 3 jours à Marseille en octobre, là aussi annulation et report en octobre 2021. Plus d'exposition ni de repas de fin d'année, la seule activité qui a pu être réalisée à travers les différentes consignes : les randonnées mensuelles avec 84 participations dans le respect des règles sanitaires recommandées. Programmer, annuler, telles ont été nos «devises Covid 2020». Nous repartons plein d'espoir pour qu'à partir de mai 2021 nous puissions réaliser nos projets.

## Secteur Solidarité

**S. Curtet Benitski**

La vie peut parfois vous mettre en difficultés financières, le secteur Solidarité a la possibilité de vous aider en vous proposant :

- des prêts « solidarité » à taux zéro,
- une subvention exceptionnelle de 85 % pour faciliter l'accès aux prestations proposées par le CAES.

En 2020, la commission a étudié 18 dossiers dont 17 ont été acceptés pour la somme de 52 400 €. Nous avons étudié et accepté 1 dossier pour des subventions exceptionnelles, pour un coût CAES de 918 € ; une famille monoparentale a ainsi pu partir en vacances à Saint Raphaël pour 162 €.

Au CNAS de novembre 2020, il a été voté que le montant maximal du prêt soit augmenté à 4 200 € remboursable sur 50 mois.

Depuis 2018, le montant du prêt « solidarité » peut atteindre 5 000 € remboursable sur 72 mois pour l'achat de matériel ou d'aménagements spécifiques liés à un handicap.

## Secteur Jeunesse

**C. Leste-Lasserre - K. Boulanouar**

En 2020, le secteur Jeunesse a largement moins dépensé que les années précédentes, près de 180 000 € en moins par rapport à 2019 (289 005 € contre 468 266 €). Ceci est dû à la crise COVID qui a plus affecté Jeunesse 1 que Jeunesse 2 puisque les colonies du printemps ont été annulées, et l'été a connu une faible participation (126 enfants au lieu des 400 habituels), les prestataires ayant annulé beaucoup de séjours (une soixante parmi les 88 que nous avions sélectionnés). De même, nous avons eu très peu de demandes pour les classes transplantées (39 enfants contre 238 en 2019). Par contre les séjours d'automne ont connu une participation semblable à celle de 2019.

En Jeunesse 2, la crise sanitaire a eu moins d'impact puisque 1 850 enfants ont été subventionnés pour un montant de 184 889 €.

Le secteur a essayé de soutenir au mieux les familles en proposant plus de subventions exceptionnelles.

## Secteur Sports

**O. Lefebvre**

Le secteur Sports du CAES vous propose des activités collectives, souvent de pleine nature, des subventions à posteriori pour des stages ou séjours sportifs, des subventions pour les frais d'inscription à des manifestations sportives, qu'elles soient compétitives ou non et enfin des subventions pour l'achat de coupons Sport ANCV. Sans surprise, l'année 2020 a été plus que problématique pour notre secteur. Ainsi sur les cinq activités collectives que l'on vous avait proposées, seule la randonnée de Saint-Jacques-de-Compostelle a pu avoir lieu et uniquement pour 3 participants. Nous avons reporté à 2021 toutes les activités que nous pouvions (randonnées au Cinque Terre, activités de pleine nature dans le Champsaur, Trek au Maroc) mais nous avons dû annuler, presque au dernier moment, notre proposition de randonnée autogérée aux Açores, avec une perte financière importante, mais nous voulions préserver la sécurité de nos agents avant tout. Baisse des demandes de subventions *a posteriori* et manifestations sportives (-60 %), un peu moindre pour les demandes de coupons sport (-27 %). L'année 2021 ne présage également rien de bon. Allez restons positifs… et sportifs.

## Secteur Loisirs-Culture

**C. Lépine**

En 2020, suite aux évènements nous avons dû reporter tous nos séjours en 2021. Malgré cela, vous avez été nombreux à nous faire de nouveau confiance en nous suivant avec notre séjour à La Palmyre du 13 au 16 mai prochain. Ce sont 68 personnes qui vont découvrir de hauts lieux de la Charente Maritime avec les grottes de Matata, le zoo de la Palmyre et l'aquarium de la Rochelle (20 familles et 29 enfants). Nous désirions organiser le week-end CLAS de Bordeaux courant juin, mais nous avons préféré le reporter à fin septembre pour vous garantir de bonnes conditions et pour que vous profitiez au mieux de la beauté de cette ville. Fin 2020, nous avons lancé le concours logo pour fêter les 50 ans du CAES. Cet évènement a rassemblé 79 participants dont beaucoup d'enfants. Depuis quelques jours vous pouvez voter pour votre logo préféré. Vous êtes déjà plus de 850 participants !

## Comités Locaux

**N. Kaniewski**

La pandémie qui nous a frappés en mars 2020 a ralenti et mis à l'arrêt durant de long mois toutes les belles propositions d'activités des CLAS. Bravo aux CLAS qui ont su rebondir et proposer durant les quelques semaines de répit des activités collectives aux agents Inserm en manque de culture et de loisirs ! Les enfants des agents Inserm ont pu recevoir en fin d'année des cadeaux ou des chèques cultures en raison des salles de spectacles fermées.

Malgré la pandémie et le peu d'activités possibles, le budget dépensé des CLAS pour 2020 a été de 160 630,10 €.

Espérons que cette année 2021, ne sera pas semblable à 2020 et que tous les nombreux projets des CLAS pourront se réaliser prochainement et qu'un collectif renforcé pour ces années à venir verra le jour entre les CLAS et tous les agents Inserm, actifs et retraités. Bonne continuation à tous.

## Secteur Voyages

**P. Robert**

2020 : Annus horribilis pour le secteur Voyages. Le secteur Voyages du CAES proposait pour 2020 comme destinations l'Ouzbékistan, la Russie et le Costa-Rica spécialement destiné aux familles. Tour à tour, il y a eu une valse-hésitation entre le report de quelques semaines, puis l'annulation simple pour finir par un report en 2021.

Les subventions Voyages Autonomes, qui permettent une participation financière du CAES au billet d'avion aller et retour vers toutes les destinations, sauf la métropole, dans la limite d'un plafond de 700 € par personne (ouvrant-droit et ayant-droit) n'ont pas recueilli un meilleur succès du fait de la crise sanitaire lié à la COVID 19, puisque seulement environ 35 % du budget initialement prévu ont été dépensés.

## Secteur Communication

**F. Coulier**

La commission Communication permet la diffusion des informations entre les secteurs du CAES et les agents et retraités de l'Inserm, ainsi que vers l'administration de l'Inserm. En particulier la commission Communication diffuse :

- Le bulletin annuel, publié en janvier.
- Le 4-pages « Comment calculer », qui détaille le mode de calcul de vos taux et plafond de subvention.
- Un bilan d'activité chiffré et un rapport des secteurs, diffusés à l'occasion de l'Assemblée Générale.
- Des flashs mensuels qui accompagnent votre feuille de salaire.
- Des courriels réguliers en fonction de l'actualité.
- Des informations via les lettres Inserm hebdomadaires régionales.
- Le guide des prestations sociales à l'Inserm, rédigé en partenariat avec le Bureau de la Politique Sociale.

Le site web du CAES est en constante évolution, chaque secteur vous présentant son actualité. L'espace adhérent vous permet d'avoir accès aux informations sur vos demandes de subvention. Depuis le début de l'année 2021, vous pouvez mettre à jour les informations de votre Fiche Agent.

## Votes soumis à l'Assemblée Générale

**3ème vote :** Affecter l'excédent de 628 664 € de l'exercice 2020 à la réserve libre. Cette réserve sera ainsi de 836 816 € au 31/12/2020.

**4ème vote :** Maintenir pour 2020, la réserve obligatoire à son montant précédent de 391 720,43 €.

# Rapport financier 2020

**S. Curtet Benitski - Trésorière**

Les faits marquants de 2020 qui ont eu une répercussion sur le compte de résultat du CAES sont :

- Une augmentation de la subvention de l'Inserm de 35 K€ soit 2 % par rapport à 2019,
- Une diminution de la participation financière des agents de 675 K€ soit 65 % ainsi qu'une baisse de 139 K€ soit 23 % de la part subventionnée par le CAES, suite à la crise sanitaire,
- La cession des parts de deux SCI à Coudalère pour 24 K€ au 31/12/2020; soit une plus-value de 22 K€ dégagée sur la vente de ces parts,
- Une augmentation importante de la trésorerie de 619 K€ soit 142 % au 31/12/2020 par rapport au 31/12/2019 consécutivement à la non consommation de la subvention.

**Le compte de résultat au 31/12/2020 est excédentaire de 628 664 €.**

Du point de vue analytique par rapport à 2019 :

- Les produits sont en légère hausse de 1,6 % essentiellement due à l'augmentation de la subvention de l'Inserm versée au CAES qui représente 0,62 % de la masse salariale des titulaires et des CDD.
- Les charges sont en forte diminution de 27 % liées principalement à une diminution des dépenses des différents secteurs suite à l'annulation et au report des activités en 2021. Les secteurs Vacances et Jeunesse ont été les moins impactés.

| Produits | 2019 Budget réalisé | 2020 Budget réalisé |
|---|---|---|
| Subvention Inserm | 1 907 549 | 1 942 054 |
| Subvention administrative | 60 000 | 60 000 |
| Subvention salaire prestations sociales | 14 766 | 14 766 |
| Loyer locaux | 171 000 | 171 000 |
| Fluides | 22 000 | 22 000 |
| Remboursement chèques déjeuner | 2 915 | 3 231 |
| Produits financiers | 1 015 | 744 |
| Produits exceptionnels | 20 575 | - |
| **TOTAL DES PRODUITS** | **2 199 819** | **2 213 795** |

| Charges | 2019 Budget réalisé | 2020 Budget réalisé |
|---|---|---|
| Salaires et charges du personnel | 390 816 | 392 419 |
| Dépenses obligatoires et de fonctionnement | 129 134 | 97 744 |
| Loyers et Charges annexes | 171 947 | 170 216 |
| **TOTAL CHARGES ADMINISTRATIVES** | **691 897** | **660 380** |
| CLAS | 254 668 | 160 630 |
| Jeunesse | 468 266 | 289 005 |
| Vacances et amortissements | 520 774 | 383 012 |
| Voyages | 104 616 | 14 711 |
| Sports | 45 907 | 31 813 |
| Loisirs et Culture | 42 510 | 612 |
| Retraités | 28 816 | 2 071 |
| Séjours «Solidarité» | 9 360 | 969 |
| Billetterie CAES | 3 315 | 922 |
| Billetterie en ligne | 31 200 | 31 200 |
| Provisions et Reprises | - 1 270 | 9 807 |
| **TOTAL CHARGES SECTEURS** | **1 508 163** | **924 752** |
| **TOTAL DES CHARGES** | **2 200 061** | **1 585 132** |

| RESULTAT | 2019 réalisé | 2020 réalisé |
|---|---|---|
| = total des produits - total des charges | - 241 | 628 664 |

| Réserve obligatoire | 391 720 |
|---|---|
| Réserve libre au 31/12/20218 | 208 393 |
| Déficit 2019 | - 241 |
| Réserve libre au 31/12/2019 | 208 152 |
| **Excédent 2020** | **628 664** |
| **Réserve libre au 31/12/2020** | **836 816** |

Inserm CAES
Comité d'Action et d'Entraide Sociale

# Mai 2021

**Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr**

• • •

**Ouvrant droit :** Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

## Agenda

**Prochain CNAS :**
15 et 17 Juin 2021
**Assemblée Générale**
16 juin 2021

## Édito

Bonjour à toutes et tous,
Le printemps est là, les beaux jours reviennent, et il semble qu'un déconfinement progressif se dessine enfin ! Nous espérons tous pouvoir nous libérer prochainement des contraintes imposées par la crise sanitaire, et reprendre nos projets de vacances interrompus brutalement par la pandémie à Covid-19. Le CAES sera toujours présent pour vous accompagner.
L'opération « Spéciale Covid » a rencontré un beau succès auprès de vous. N'oubliez pas que vous pouvez toujours demander une subvention pour le soutien scolaire de vos enfants.

Dans l'incertitude du déconfinement, nous avons décidé d'organiser, cette année encore, notre Assemblée Générale annuelle par visioconférence. Elle se tiendra le mercredi 16 juin à partir de 9 heures. Nous avons décidé cette année de l'ouvrir à tous.

L'InterCLAS, qui se tient traditionnellement à la veille de l'Assemblée Générale, se déroulera également à distance avec un temps d'échange prévu entre les rapporteurs et les Bureaux des CLAS. Ce sera l'occasion, pour les nouveaux Bureaux issus des élections de ce début d'année, de prendre contact avec leur rapporteur.
L'approbation des résolutions et la désignation des contrôleurs de gestion se fera, comme l'année dernière, par un vote préalable à l'Assemblée Générale. Vous devriez recevoir prochainement les textes des résolutions et la liste des candidats aux postes de contrôleur de gestion, ainsi que les modalités du scrutin, sensiblement améliorées par rapport à l'année passée.
Nous espérons que vous serez nombreux à participer à la vie du CAES en vous exprimant avant le 10 juin minuit.

**François Coulier**
**Président du CAES Inserm**

## Actualités

### Votes des résolutions pour l'Assemblée Générale 2021

Vous pouvez dès à présent voter les résolutions pour l'Assemblée Générale 2021 et les candidats à contrôleur de gestion 2021. La date limite de réception des votes est le 10 juin 2021.
Cette année pour la première fois l'Assemblée Générale du CAES Inserm sera ouverte à tous les agents en visioconférence.

### Concours LOGO du CAES Inserm

Vous avez été nombreux à voter les logos de notre concours. Les gagnants de chaque catégorie seront annoncés le 16 juin à l'Assemblée Générale du CAES Inserm.

## Secteur Sports

Le Champsaur est une grande vallée en forme de croissant qui mesure de sa partie Nord à sa partie Sud, 30 km de long pour 3 à 6 km de large. Au Nord, le parc national des Ecrins en constitue la frontière. Au Sud, le bassin Gapençais et les cols Bayard, de Manse et de Moissières bloquent les accès. À l'Est, la Haute Durance s'étale derrière les massifs montagneux. A l'Ouest, c'est le Dévoluy, austère et désolé dont le seul point de passage. Le Champsaur est relativement haut. L'altitude moyenne est de 1 430 m. Seul 1 % du territoire est au dessus de 2 900 m. Les grands sommets quienclavent cette vallée sont le Sirac (3 440 m) au Nord, le Pic Brun ou Grand Pinier (3 114 m) à l'Est, le Garabrut (2 916 m) et le Piolit (2 464 m) au Sud, la Tête de Claudel (2 569 m) à l'Ouest. Le plus haut sommet du Champsaur est le Vieux Chaillol, massif basaltique de 3 163 m, qui offre un point de vue sur la plaine champsaurine et les grands sommets du parc national des Ecrins.

### Séjour Activités Sportives dans le Champsaur du 12 au 18 septembre

Une semaine d'activités sportives dans un terrain de jeu nature et montagne : Rafting, hydrospeed, escalade, biathlon, VTT, viaferrata, randonnée...
Hébergement en pension complète avec pique-nique le midi.
Tarif : 910 €/personne (de 364 € à 819 € en fonction de votre taux de subvention).

**Date limite d'inscription :** 8 juillet 2021.

Pour plus d'information et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL

# Vacances

# Le patrimoine du CAES s'agrandit

Cette année le secteur Vacances entreprend des opérations d'investissement envers son patrimoine :

1) Acquisition de nouveau droits privilégiés pour 8 lits en Pension Complète en complément d'un gîte au Village de Vacances « Les Ramayes » à Prapoutel les Sept Laux, petite station familiale en Isère qui offre en hiver comme en été de nombreuses activités.
2) Installation d'un mobile-home tout neuf avec accès pour personne à mobilité réduite (PMR) sur l'île d'Oléron dans le camping familiale ULVF « Les Beaupins » avec sa magnifique piscine à toit ouvrant. Situé sur la commune de Saint-Denis d'Oléron tout proche du phare de Chassiron, ce camping labellisé Clé Verte offre de multiples activités avec en ligne de fond la protection de la nature.
3) Remise en état des équipements de tous nos mobile-home.

Les Beaupins - Saint Denis d'Oléron - ULVF

Recherche active de nouvelles périodes de location sur la Côte-d'Azur avec des hébergements pour de grandes familles.
Nous espérons prochainement pouvoir vous en dire plus. Réservez dès cet été votre au camping « les Beaupins » Information sur notre site et renseignements auprès de monique.lessane@inserm.fr ou vacances.caes@inserm.fr

Les Agaves - Cavalaire -Pierre&Vacances

Les Ramayes - Prapoutel Les 7 Laux - Touristra

Lo Solehau - Balaruc-les-bains - Touristra

# Reprise des réservations des résidences hôtelières

Après une année de restructuration nous vous proposons de nouveau des subventions pour vos séjours en résidence hôtelières en France et en Europe avec Adagio, Appart'City et les Citadines et un nouveau protocole de réservation.
Pour flâner en toute liberté et au gré de vos envies, réservez votre prochaine escapade en séjournant dans des résidences hôtelières.
Profitez de la convivialité d'un appartement spacieux, confortable et tout équipé associée à un large choix de services inclus et à la carte. Idéal pour en profiter sans modération !
Pour en savoir plus consultez notre site Secteur Vacances Rubrique Inscription en résidences hôtelières.
Il reste encore des hébergements disponibles pour cet été. Consultez notre site la rubrique : Disponibilités et profitez de l'action Spécial COVID avec un taux de subvention promotionnel 35-85 %.

adagio aparthotel

APPART'CITY

Citadines APART'HOTEL

**Pour plus d'informations : vacances.caes@inserm.fr**

**Billetterie en ligne :**
**billetterie-caes.inserm.fr**
**Identifiant :** prenom.nom (en minuscule sans espaces, ni accents, ni ponctuation).
**Mot de passe :** Matricule Inserm (8 chiffres)
Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

**Découvrez l'actualité du CAES sur l'appli mobile CAESInBEL**

**Consultez toutes les informations du CAES Inserm sur notre site web**
**caes.inserm.fr**

Pour plus d'information et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL
CAES Inserm - 93 Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICÊTRE

Inserm CAES
Comité d'Action et d'Entraide Sociale

# Juin 2021

**Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr**

• • •

**Ouvrant droit :** Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

# Agenda

**Prochain CNAS :**
**CNAS de novembre**
16 et 17 novembre 2021

**Dates limites d'inscription :**

**SPORTS**
**8 juillet** - Week-end découverte alpinisme randonnée glacière à Chamonix
**8 septembre** - Coupons Sport ANCV

**JEUNESSE**
**31 août** - Date limite de réception des dossiers pour les activités sportives, culturelles et de loisirs.

# Édito

L'Assemblée Générale du CAES Inserm s'est tenue le 16 juin dernier, par visioconférence. Nous remercions l'ensemble des agents et retraités de l'Inserm qui ont participé à celle-ci, notamment en se prononçant sur les résolutions et sur la désignation des prochains contrôleurs de gestion. Les améliorations apportées cette année au système de vote direct mis en place pour l'AG de septembre 2020 ont porté leurs fruits, puisque nous enregistrons une augmentation très importante de la participation pour l'approbation des résolutions et la désignation des contrôleurs de gestion (voir les résultats ci-dessous).

Nous remercions également les membres mandatés par les Bureaux des CLAS, les représentants des organisations syndicales, ainsi que les représentants de l'administration de l'Inserm pour leur présence et leur participation active.

Autre nouveauté cette année, le Bilan d'activité et le Rapport des secteurs, publiés lors de chaque Assemblée Générale, sont maintenant combinés en un seul document, que vous pouvez télécharger depuis le site web du CAES.

Nous avons présenté lors de cette Assemblée Générale les œuvres lauréates de notre concours Logo, dans les catégories 5-10 ans, 11-17 ans et 18 ans et plus. Pas loin de 80 propositions ont été reçues par le secteur Loisirs – Culture, toutes catégories confondues, et près de 1500 votes ont permis au jury de départager les gagnants. Le prix Spécial du Jury récompense une production qui, après ajustement par un graphiste professionnel, deviendra le logo officiel du CAES Inserm.
Merci à l'ensemble des participants pour leurs œuvres originales qui démontrent leur attachement aux valeurs de solidarité portées par le CAES.

En ce début d'été, la pandémie de Covid-19 semble régresser partout, présageant des vacances sereines pour les petits comme pour les grands. Nous espérons tous que cette tendance se maintiendra et permettra aux activités proposées par les différents secteurs du CAES (Vacances, Jeunesse, Retraités, Sports, Loisirs – Culture, Voyages) ou les 26 Comités Locaux de reprendre un rythme normal.

**François Coulier**
**Président du CAES Inserm**

# Actualités

## Billetterie en ligne

Les musées, les spectacles, le cinéma... Retrouvez un grand choix d'offre culturelle dans notre Billetterie en ligne.
**billetterie-caes.inserm.fr**

## Subvention Festival

Le secteur Loisirs-Culture subventionne les billets d'entrées aux Festivals. **Votre dossier complet doit parvenir au CAES au maximum 2 mois après la date du festival.**
Votre billet est subventionné au taux standard : 10 % à 60 %, sur un plafond de 100 € par billet. Une subvention par année civile et par personne.

# Assemblée Générale 2021

## Contrôleurs de Gestion 2021

**Titulaires :**

| | |
|---|---|
| GALLUSER Michel (Strasbourg) | 585 votes |
| WEST Teva (Tolbiac) | 554 votes |
| ANGLERAUX Virginie (Bordeaux) | 504 votes |

**Suppléants :**

| | |
|---|---|
| LE GUENNEC Yoan (Nantes) | 491 votes |
| CHARLERY Mélanie (Paris Est) | 482 votes |
| BOURREAU Jennifer (Angers) | 420 votes |

**Contrôleur 2020 :** BROCARD Jacques

## Résolutions

**1ère Résolution : Rapport moral du Président**
Pour : 1 021 Contre : 12
Abstention : 87 NPPPV : 45

**2ème Résolution : Approbation des comptes**
Pour : 976 Contre : 5
Abstention : 85 NPPPV : 88

**3ème Résolution : Affectation du résultat à la réserve libre.** Affecter l'excédent de 628 664 € de l'exercice 2020 à la réserve libre. Cette réserve sera ainsi de 836 816 € au 31/12/2020.
Pour : 975 Contre : 26
Abstention : 82 NPPPV : 72

**4ème Résolution : Maintien de la réserve obligatoire :** Maintenir pour 2020, la réserve obligatoire à son montant précédent de 391 720,43 €.
Pour : 931 Contre : 38
Abstention : 106 NPPPV : 86

NPPPV : Ne participe pas au vote.

# Concours LOGO

### PRIX SPÉCIAL JURY

DAVOINE Claire-Sophie (18 ans et +)

Le concours logo du CAES INSERM a rencontré un très grand succès que ce soit dans la conception ou dans les votes. Nous avons reçu 80 œuvres toutes catégories confondues et vous avez été plus de 1400 votants. Le jury composé de neuf personnes s'est réuni le 20 mai dernier. Dès le début de la réunion nous étions tous d'accord pour dire que beaucoup de dessins étaient très originaux et que certains enfants malgré leurs âges avaient déjà l'âme d'un graphiste. Cela a été très dur de départager certaines ébauches, mais avec l'aide de Vincent Vergeat, graphiste professionnel, nous avons pu faire notre choix. Le jury pour le logo final, a choisi une œuvre qui à leurs yeux représentait l'entraide et l'« être ensemble ». Tous les gagnants seront présentés lors de l'Assemblée Générale et leurs propositions de logo seront ensuite mis en ligne sur le site du CAES. Toutes les illustrations seront récompensées et seront également présentées dans un livret. Actuellement, le dessin est entre les mains de Vincent afin d'être travaillé pour que ce logo soit adapté à notre communication.

### 1ER PRIX 5-10 ANS

LAURANS Camille - 9 ans

### 1ER PRIX 11-17 ANS

SAMBIN Healthy - 16 ans

### 1ER PRIX 18 ANS ET +

FARLAY Laurie

### 2EME PRIX 5-10 ANS

NOLLMANN MARTINEZ Nina - 7 ans

### 2EME PRIX 11-17 ANS

CHÂTELLIER Ronan - 17 ans

### 2EME PRIX 18 ANS ET +

DELEGLISE Aurélie

### 3EME PRIX 5-10 ANS

DUFOURNET Margaux 8 ans

### 3EME PRIX 11-17 ANS

MENGUY Mathis - 16 ans

### 3EME PRIX 18 ANS ET +

GOURET, Aurélie

# Loisirs-Culture

### Passeport monuments

Il offre de nombreux avantages : un choix de 4 sites parmi 80 monuments en France. Un accès coupe-file à l'entrée des monuments, musées et expositions temporaires. Pas de date limite d'utilisation. Chaque passeport contient 4 billets d'entrée, valables dans de nombreux monuments en France.

Tarif avant subvention : 28,50 € par passeport.

Subvention sur la grille standard : 10 % - 60 %, de 11,40 € (2,85 € par billet) à 25,65 € (6,41 €).

Pour plus d'informations :
loisirs-culture.caes@inserm.fr

# Retraités

On n'y croyait plus et bien si ! 42 retraités ont pu profiter des Retrouvailles annuelles qui se sont déroulées à Barbaste (Lot-et-Garonne). Quasi 1ère grande sortie pour tout le monde en plus de la joie de se retrouver. Quelle bouffée d'oxygène !

Belle découverte de la région, bonne ambiance, bonne table. Tout y était !

On vous prépare un beau programme pour 2022, on espère vous y retrouver.

**Nicole Lacaze (Responsable du Secteur Retraités)**

## Billetterie en ligne :
## billetterie-caes.inserm.fr

**Identifiant :** prenom.nom (en minuscule sans espaces, ni accents, ni ponctuation).
**Mot de passe :** Matricule Inserm (8 chiffres)
Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

**Découvrez l'actualité du CAES sur l'appli mobile CAESInBEL**

**Consultez toutes les informations du CAES Inserm sur notre site web**

## caes.inserm.fr

Pour plus d'information et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL
CAES Inserm - 93 Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICÊTRE

Inserm CAES
Comité d'Action et d'Entraide Sociale

# Juillet 2021

**Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr**

• • •

**Ouvrant droit :** Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

## Agenda

**Prochain CNAS :**
**CNAS de novembre**
16 et 17 novembre 2021

**Dates limites d'inscription :**

**SPORTS**
**8 septembre** - Coupons Sport ANCV

**JEUNESSE**
**31 août** - Date limite de réception des dossiers pour les activités sportives, culturelles et de loisirs.
20 septembre - Catalogue Automne Jeunesse

**RETRAITES**
**27 août** - Exposition L'École de Paris.
**10 septembre** - Les eaux musicales de Versailles.
**10 septembre** - Un chalet à Gstaad.

## Édito

Cette période estivale 2021 est très particulière, venant après de nombreux mois de confinement et de couvre-feu imposés par la crise sanitaire à Covid-19. Ces restrictions ont été levées mi-juin en métropole, mais persistent encore dans certains départements et régions d'outre-mer. Les voyages dans certains pays en liste rouge sont encore limités, notamment pour ceux situés en dehors de l'Union Européenne.

De nombreuses activités CAES ont pu reprendre dès le mois de juin, notamment une randonnée à Belle-Île-en-Mer (Morbihan) pour le secteur Sports, les Retrouvailles à Barbaste (Lot-et-Garonne) ou la Randonnée en Étoile à Névache (Hautes-Alpes) pour le secteur Retraités.

Le secteur Vacances semble avoir fait le plein cet été, avec certaines destinations prises d'assaut, comme par exemple notre nouveau mobile-home aux normes PMR à l'Île d'Oléron (Charente-Maritime). Le secteur Jeunesse a enregistré une très nette augmentation des départs en colonie de vacances par rapport à l'année dernière.

Nous espérons que cette embellie, visible cet été, continuera pour toutes nos activités programmées à l'automne prochain : week-end CLAS à Bordeaux (Gironde) pour le secteur Loisirs-Culture, Retrouvance en Bugey (Ain) et Activités Sportives en Champsaur (Hautes-Alpes) pour le secteur Sports, Russie, Costa Rica et Réunion-Maurice pour le secteur Voyages, week-end à Marseille (Bouches-du-Rhône) pour le secteur Retraités.

J'espère que tous ceux qui sont partis en juillet auront pu profiter pleinement de leurs congés. Je souhaite de très bonnes vacances aux aoûtiens, et une très belle fin d'été à tous !

**François Coulier**
**Président du CAES Inserm**

## Actualités

### Billetterie en ligne

Les musées, les spectacles, le cinéma... Retrouvez un grand choix d'offres culturelles dans notre Billetterie en ligne.
**billetterie-caes.inserm.fr**

### Pass sanitaire

Attention, suite aux annonces gouvernementales du 12 juillet 2021, un Pass sanitaire sera exigé pour participer à toutes les activités collectives du CAES. Consulter les dernières informations sur :
**www.gouvernement.fr**

## Secteur Sports

### Coupons Sport ANCV

**Exceptionnellement une deuxième session de commande de coupons sport.**

Envoyez votre demande avant le 8 septembre 2021.

Les Coupons Sport ANCV, de même utilisation que les Chèques Vacances, sont dédiés à la pratique sportive. Ils permettent de régler vos adhésions, licences, abonnements, cours et stages sportifs (à exclusion d'équipement ou de matériels sportifs).

Ils sont vendus sous la forme de coupures de 10 € nominatives et sécurisées. Le prix d'achat des coupons par les agents Inserm dépend de leur taux de subvention CAES : (10 à 60 %)

Ils sont utilisables toute l'année dans les clubs et associations sportifs conventionnés par l'ANCV.

Les Coupons Sport ANCV sont valables 2 ans en plus de leur année d'émission (un coupon émis en 2021 est valable jusqu'au 31 décembre 2023). Maximum de 15 coupons par ayant droit (ouvrant droit, conjoint et enfants à charge de 21 à 25 ans).

**Rappel :** les enfants de moins de 21 ans ne sont pas pris en charge par le Secteur Sports.

En cas de forte demande en coupons, le plafond de 15 coupons par ayant-droit pourra être modulé à la baisse.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site de l'ANCV : Un moteur de recherche permet de trouver les clubs et associations agréés par l'ANCV (par critères géographiques ou par type de sport). Si votre club ou association ne figure pas sur ce moteur de recherche, n'hésitez pas à leur demander s'ils acceptent néanmoins les coupons Sport (la procédure de conventionnement avec l'ANCV est simple et rapide)

La demande de coupons Sport ANCV doit parvenir au CAES avant le 15 mai de l'année en cours. **Exceptionnellement pour 2021 le CNAS a authorisé une deuxième date au 8 septembre.**

Pour plus d'information et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL

# Loisirs-Culture

## Week-end à La Palmyre

**DU 26 AU 29 MAI 2022**

Adulte 311 € - Séjour de 202 € à 47 €
Enfant (6-12 ans) : 240 € - Séjour de 156 € à 36 €
Enfant (3-5 ans) : 186 € - Séjour de 121 € à 28 €
Subvention au taux promotionnel :
35 % à 85 %

**Votre programme :** Découvrez l'incroyable aquarium de la Rochelle. Dans 3 millions de litres d'eau de mer, des fragiles méduses, aux fascinants requins, un voyage unique pour rêver et comprendre la mer. Visitez les Grottes de Matata, ce lieu touristique atypique situé entre Royan et Talmont et plongez dans les histoires et légendes qui ont nourri ce site. Un écomusée qui retrace la vie dans les grottes de la préhistoire à nos jours. Le Zoo de La Palmyre un des plus beaux et des plus visités d'Europe ! Il regroupe plus de 110 espèces différentes, regroupées en 6 catégories : oiseaux, primates, carnivores, ongulés, mammifères marins et reptiles !

## Festivals

Le secteur Loisirs-Culture subventionne votre billet d'entrée à un Festival.

**Modalités :**

Taux standard pour le calcul de la subvention: 10 % à 60 %

Une subvention par année civile et par personne

Plafond par billet de 100 € pour le calcul de la subvention

Les billets doivent être au nom de l'ouvrant droit ou un des ayants droits

**A noter !** Il n'y a pas de subvention pour le voyage de ralliement.

Pour un meilleur traitement et une bonne anticipation de cette subvention, les dossiers complets doivent parvenir au CAES au maximum 2 mois après la date du festival.

Les festivals qui auront lieu après le 31 octobre, seront traités au cours de l'année N+1.

Les concerts ne rentrent pas dans le cadre de la subvention Festivals.

## Amsterdam

**DU 29 AVRIL AU 1 MAI**

630 € - Base 40 personnes en chambre double
Subvention au taux promotionnel : 35 % à 85 %
Séjour de 410 € à 95 €

**Votre programme :** visite du parc Keukenhof, le plus beau parc printanier au monde, visite guidée du musée Van Gogh et visite du du Rijksmuseum.

## Les lacs italiens

**DU 7 AU 10 MAI 2022**

750 € - Base 35 personnes en chambre double
Subvention au taux promotionnel : 35 % à 85 %
Séjour de 488 € à 113 €

**Votre programme :** Tour panoramique guidé de Milan, les 3 îles Borromées : Bella, Madre et Stresa, traversée en bateau pour l'excursion à l'Ermitage de Santa Caterina del Sasso, sans aucun doute un des plus beaux panoramas du Lac Majeur. Lac de Côme, Tremezzo et visite de la célèbre Villa Carlotta.

**Pour tout renseignement : loisirs-culture.caes@inserm.fr**

**Billetterie en ligne :**
**billetterie-caes.inserm.fr**

**Identifiant :** prenom.nom (en minuscule sans espaces, ni accents, ni ponctuation).
**Mot de passe :** Matricule Inserm (8 chiffres)
Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

**Découvrez l'actualité du CAES sur l'appli mobile CAESInBEL**

**Consultez toutes les informations du CAES Inserm sur notre site web**
**caes.inserm.fr**

Pour plus d'information et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL
CAES Inserm - 93 Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICÊTRE

Inserm CAES
Comité d'Action et d'Entraide Sociale

# Août 2021

**Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr**

• • •

**Ouvrant droit :** Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

# Agenda

**Prochain CNAS :**
**CNAS de novembre**
16 et 17 novembre 2021

**Dates limites d'inscription :**

**SPORTS**
8 septembre - Coupons Sport ANCV.

**RETRAITES**
**10 septembre** - Les eaux musicales de Versailles.
**10 septembre** - Un chalet à Gstaad.

**JEUNESSE**
20 septembre - Catalogue Automne Jeunesse

**VACANCES**
**20 octobre** - Inscription séjours hiver 2021-2022.
**10 décembre** - Inscription séjours printemps 2022.

# Édito

## Secteur Vacances

L'été se termine, le CAES espère avoir pu vous accompagner pendant cette période le plus souvent synonyme de vacances indispensables à tous et encore plus avec les mois difficiles que nous avons tous traversés suite à la pandémie. Ce premier semestre 2021 a été pour le secteur Vacances propice à de nouveaux investissements dans notre patrimoine.

Vous avez pu dès cet été profiter de séjour en Pension Complète au Village de Vacances Les Ramayes à Prapoutel les 7 Laux (Isère) et découvrir au camping Les Beaupins notre nouveau mobile home 2 Chambres équipé pour les personnes à mobilité réduite, situé dans la partie sauvage de l'Ile d'Oléron à St Denis d'Oléron. Par ailleurs le CAES a pris la décision lors de sa dernière réunion en juin d'acquérir une nouvelle période à la résidence Les Agaves à Cavalaire (Var).

L'été prochain nous vous proposerons d'y séjourner en plus de la première quinzaine d'août, du 15 juillet au 31 juillet. Deux appartements de 2 pièces et 2/3 pièces permettront aux grandes familles ou amis d'y passer d'agréables vacances face à la mer.

Mais comme tous les ans le point fort de la rentrée est la parution du catalogue Vacances Hiver-Printemps.

Alors n'hésitez pas à vite le consulter, préparer ses prochaines vacances c'est déjà partir un peu.

**L'équipe du Secteur Vacances**
**Marie-Claude Babron et Patricia Ferrari coresponsables du Secteur**
**Monique Le Sanne, Minh Marrache et Sabrina Younes, gestionnaires du Secteur.**

# Actualités

### Coupons Sport ANCV

La demande de coupons Sport ANCV doit parvenir au CAES avant le 15 mai de l'année en cours. **Exceptionnellement pour 2021 le CNAS a autorisé une deuxième date au 8 septembre 2021.**

### Pass sanitaire

Attention, suite aux annonces gouvernementales du 12 juillet 2021, un Pass sanitaire sera exigé pour participer à toutes les activités collectives du CAES. Consulter les dernières informations sur :
**www.gouvernement.fr**

# Secteur Jeunesse : Bonnes nouvelles !

En cette période de morosité (qui, nous espérons, va s'estomper), le secteur Jeunesse a à vous annoncer plusieurs bonnes nouvelles :

1) **Tous les accueils** en Centre ou Accueil de Loisirs Sans Hébergement (CLSH/ALSH) ainsi que **les mini-camps et les mini-séjours** seront subventionnés au taux promotionnel **(35-85 %)** pendant les mois de juillet et août 2021 avec un plafond journalier augmenté à 60 €.

2) **Tous les séjours d'automne** de notre catalogue seront subventionnés sur la **grille 35-85 %**

3) La subvention des **Stages Sans Hébergement** (SSH) a été amélioré : le plafond journalier est doublé (de 30 € à 60 €) et le taux de subvention sera sur **la grille 35-85 %**. Et ceci pour tous les SSH (Jeunesse I et Jeunesse II) et concerne tout 2021 **(du 1er janvier au 31 décembre)**.

4) Si un séjour choisi dans notre catalogue d'été au taux promotionnel 35-85 % est annulé par le prestataire, il peut être remplacé par un autre séjour, même pris en-dehors de nos propositions en gardant le bénéfice du taux 35-85 %

5) Les SSH (Jeunesse I) peuvent être subventionnés même s'ils n'ont pas été déclarés à la D.D.C.S. Le récépissé de déclaration ne sera plus systématiquement exigé. Cette mesure est effective depuis le 1er janvier 2021.

Nous espérons que ces mesures vous inciteront à profiter davantage de ce que vous offre le secteur Jeunesse. Pour tout complément d'information vous pouvez consulter le site du CAES Inserm ou envoyer un mail aux adresse suivantes : anne.athimon@inserm.fr, valerys.sainvil@inserm.fr, kader.boulanouar@inerm.fr, christine.leste-lasserre@inserm.fr

Pour plus d'information et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL

# Vacances

## Subventions a posteriori

En dehors des catalogues du CAES, vous pouvez être **subventionnés a posteriori** pour des séjours d'au moins 2 nuitées proposés par les 40 organismes agréés par le CAES dont 4 spécifiques pour l'accueil de personnes en situation de handicap.
Pour plus d'informations, consultez notre site Rubrique « Vacances », Séjours organismes agréés

### Conditions subventions Vacances, personnes en situation de handicap :

- les subventions a posteriori sont attribuées même pour des séjours auprès d'organismes non agréés par le CAES, avec le maintien du plafond journalier
- pour les séjours proposés par le CAES les subventions sont calculées hors plafond journalier (catalogue Vacances)
- Pas de plafond annuel de subvention

Pour plus d'information consultez notre site Rubrique « Solidarité », Handicap

## Découvrez toutes les destinations, leur description et les tarifs avant subvention sur le site du CAES

Date limite de réception :
**Mercredi 20 octobre 2021 Séjours Hiver**
**Vendredi 10 décembre 2021 Séjours Printemps**

Renseignements et inscriptions auprès de Monique Lesanne
01 82 53 34 35
vacances.caes@inserm.fr monique.lesanne@inserm.fr

## Résidences hôtelières

Pour flâner en toute liberté et au gré de vos envies, réservez votre prochaine escapade en séjournant dans des résidences hôtelières : Adagio, Appart city et les Citadines
Profitez de la convivialité d'un appartement spacieux, confortable et tout équipé, associé à un large choix de services inclus et à la carte. Idéal pour en profiter sans modération !
Pour en savoir plus, consultez notre site Rubrique « Vacances », Inscription en résidences hôtelières

APPART'CITY
Citadines APART'HOTEL
adagio aparthotel

### Billetterie en ligne :
**billetterie-caes.inserm.fr**

**Identifiant :** prenom.nom (en minuscule sans espaces, ni accents, ni ponctuation).
**Mot de passe :** Matricule Inserm (8 chiffres)
Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

**Découvrez l'actualité du CAES sur l'appli mobile CAESInBEL**

**Consultez toutes les informations du CAES Inserm sur notre site web**
**caes.inserm.fr**

Pour plus d'information et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL
CAES Inserm - 93 Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICÊTRE

Inserm CAES
Comité d'Action et d'Entraide Sociale

# Septembre 2021

**Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr**

• • •

**Ouvrant droit :** Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

# Agenda

**Prochain CNAS :**
**CNAS de novembre**
16 et 17 novembre 2021

**Dates limites d'inscription :**

**VACANCES**
**20 octobre** - Inscription séjours hiver 2021-2022.
**10 décembre** - Inscription séjours printemps 2022.

**LOISIRS-CULTURE**
**22 octobre** - Inscription week-end à La Palmyre du 26 au 29 mai 2022.

**VOYAGES**
**4 décembre** - Pré-inscription Voyages Autonomes.

# Édito

## SecteurJeunesse

Dans le cadre des actions « Spéciales Covid » mise en place par le CAES, le secteur Jeunesse a participé à deux opérations, l'opération « chèques rentrée scolaire » et l'action d'aide aux dépenses pour le soutien scolaire.

Les chèques « rentrée scolaire » sont attribués à chaque enfant scolarisé dont les parents en ont fait la demande, quel que soit le nombre d'enfants de la famille. Ces chèques viennent en complément des aides de l'état et permettent aux agents de financer une partie des besoins en fournitures de leurs enfants. Plus de détails sur les résultats de cette opération sont fournis dans la partie « Opération Chèques Culture et Rentrée Scolaire » de ce flash.

L'autre opération, l'aide aux parents qui souhaitent offrir à leurs enfants un soutien scolaire n'a pas encore porté ses fruits. En effet, depuis son lancement après le vote du CNAS du 7-8 avril 2021, à part des demandes de renseignements, aucun dossier de subvention n'a été déposé. Nous espérons que cette opération pourra répondre aux besoins en soutien scolaire qui se feront sentir en cette rentrée. Rappelons que la mesure est rétroactive et prend en considération les dépenses engagées depuis le 1er janvier 2021, avec un taux de subvention promotionnel (35-85 %). Rappelons aussi que le secteur a établi des partenariats avec des prestataires de soutien scolaire. Des prestataires avec lesquels nous avions déjà des relations avant la COVID (Anacours , Completude, Domicours) et un nouveau partenaire plus récemment référencé, LesBonsProfs. Ces prestataires offrent à nos agents une réduction (voire une suppression) des frais d'inscription et une réduction sur le tarif horaire. Vous pouvez consulter les offres de ces prestataires sur votre espace adhérent. N'hésitez pas à demander aux responsables de secteur et aux gestionnaires toute information qui vous est nécessaire.

**Kader Boulanouar et Christine Leste-Lasserre**
**Responsables du Secteur Jeunesse**
**Anne Athimon et Valery's Sainvil, gestionnaires du Secteur.**

# Actualités

## Voyages Autonomes 2022

Les inscriptions aux voyages autonomes sont ouvertes ! Si vous avez pour projet de voyager l'an prochain, n'hésitez pas à vous pré-inscrire depuis le site du CAES Inserm. http://caes.inserm.fr/fr/voyages/voyages-autonomes/

## Pass sanitaire

Attention, suite aux annonces gouvernementales du 12 juillet 2021, un Pass sanitaire sera exigé pour participer à toutes les activités collectives du CAES. Consulter les dernières informations sur :

**www.gouvernement.fr**

# Secteur Solidarité

Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, les confinements et les restrictions qui en ont découlé ont bouleversé le quotidien de chacun. Même si nous pouvons espérer un retour prochain à une vie plus normale, et reprendre nos habitudes et nos repères, cette crise a fragilisé l'équilibre financier, social ou familial de beaucoup d'entre nous.

Le secteur Solidarité du CAES Inserm est là pour vous aider à vaincre ces difficultés.

Les aides possibles sont :

- L'octroi de prêts à taux zéro d'un montant maximum de 4 200 € remboursable sur 50 mois pouvant aller jusqu'à 5 000 € sur 72 mois pour l'achat de matériel ou d'aménagement lié à un handicap,
- D'une subvention au taux exceptionnel de 85 % pour tous les secteurs du CAES, hors Voyages.

Les dossiers sont étudiés de façon anonyme par une commission qui se réunit dès que nécessaire. N'hésitez donc pas à faire parvenir vos demandes à la gestionnaire du secteur (sylvie.dupuy@inserm.fr), directement ou par l'intermédiaire des assistantes sociales de l'Inserm. Les dossiers de demandes sont disponibles sur le site du CAES : http://caes.inserm.fr

# Actions Spéciales Covid

La crise sanitaire due à la pandémie à SARS-CoV2 nous a tous profondément affectés. Pour répondre à cette crise et aider au mieux, dans cette période compliquée, les agents et retraités de l'Inserm, le CAES a mis en place plusieurs actions « Spéciales Covid ».

## Subvention pour le soutien scolaire

Le CAES Inserm a mis en place pour 2021 une aide pour le soutien scolaire. Cette subvention concerne tous les enfants d'ouvrant droit, scolarisés et âgés de moins de 26 ans. Elle prend en charge une partie des dépenses engagées pour le soutien scolaire de vos enfants, et vient en complément des aides d'État auxquelles vous avez droit. La subvention est calculée sur le montant total acquitté, dans la limite de 500 € par enfant, au taux promotionnel 35-85 %.

## Opération Chèques Culture et Rentrée Scolaire

Le CAES Inserm a lancé au printemps une vaste opération de distribution de chèques Culture (à destination des ouvrants droit) et Rentrée Scolaire (dédiés aux enfants scolarisés). Vous avez été extrêmement nombreux à répondre à notre questionnaire (2 958 réponses exactement), et nous vous en remercions.
2 547 ouvrants droit ont pu bénéficier de chèques Culture, pour un montant moyen par ouvrant droit de 47 €.
2 627 enfants auront reçu un chèque Rentrée Scolaire d'un montant moyen de 65 € par enfant.

Notre opération profite en premier lieu aux agents ayant les plus faibles revenus familiaux, puisque plus de 20 % des bénéficiaires ont un quotient familial (QF) inférieur à 9 270 € (taux de subvention supérieur à 55 %), et plus de 60 % un QF inférieur à 15 201 € (taux de subvention supérieur à 35 %). En revanche, seuls 14 % des ouvrants droit ont un QF supérieur à 21 134 € (taux de subvention inférieur à 15 %).

**Répartition des bénéficiaires par QF**

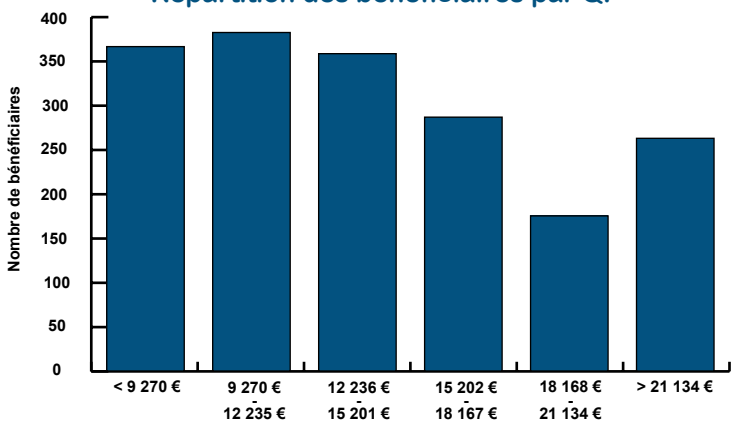


## Autres mesures spéciales Covid

Tous les séjours collectifs proposés en 2021 par les secteurs Sports, Loisirs – Culture et Retraités sont subventionnés au taux promotionnel 35-85 %. Les surcoûts liés à une chambre « Single » sont exceptionnellement pris en charge par le CAES pour favoriser la distanciation physique lorsque cela est nécessaire. Le taux promotionnel est également appliqué, concernant le secteur Vacances, aux propositions de séjours dans le patrimoine CAES, et pour le secteur Jeunesse aux Stages Culturels ou Sportifs sans Hébergement (SSH), aux accueils en Centre ou Accueil de Loisirs Sans Hébergement (CLSH/ALSH) et aux propositions de séjours d'automne. Par ailleurs, les Comités Locaux ont également eu la possibilité d'appliquer les taux de subvention promotionnels (35-85 %, ou forfait 50 %). Enfin, et pour que les agents et retraités puissent bénéficier sans contraintes de ces taux promotionnels, l'application du plafond annuel de subvention a été suspendue temporairement (jusqu'au 31 décembre 2021).

**Billetterie en ligne :**
**billetterie-caes.inserm.fr**
**Identifiant :** prenom.nom (en minuscule sans espaces, ni accents, ni ponctuation).
**Mot de passe :** Matricule Inserm (8 chiffres)
Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

**Découvrez l'actualité du CAES sur l'appli mobile CAESInBEL**

**Consultez toutes les informations du CAES Inserm sur notre site web**
**caes.inserm.fr**

Pour plus d'information et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL
CAES Inserm - 93 Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICÊTRE

Inserm CAES
Comité d'Action et d'Entraide Sociale

# Octobre 2021

**Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr**

• • •

**Ouvrant droit :** Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

# Agenda

**Prochain CNAS :**
**CNAS de novembre**
16 et 17 novembre 2021

**Dates limites d'inscription :**

**VACANCES**
**10 décembre** - Inscription séjours printemps 2022.

**VOYAGES**
**4 décembre** - Pré-inscription Voyages Autonomes.

# Édito

## Comités Locaux d'Action Sociale (CLAS)

Depuis le 1er septembre, les nouveaux élus dans les CLAS (agents Inserm volontaires avec décharges horaires de service) ont pris leurs nouvelles fonctions de président(e), trésorier(e), secrétaire, responsables d'activité. Un grand merci à tous ces agents Inserm, chercheurs et ITA, pour leurs implications dans cette activité sociale et collective ainsi qu'aux collègues d'autres structures qui s'impliquent dans les Bureaux des CLAS malgré l'absence de décharges horaires de service !

La reprise des activités dans les CLAS est au rendez-vous malgré la pandémie et depuis cet été nous avons pu constater un dynamisme retrouvé au sein des CLAS, tant dans les propositions que dans les participations importantes des agents. Les activités collectives proposées au taux promotionnel a permis à beaucoup d'agents qui ne participaient pas de découvrir toutes les propositions attractives des CLAS.

L'interactivité et la diffusion des propositions d'activités entre les CLAS est importante et source de rencontres et d'échanges entre agents de différents CLAS.

**Nadine Kaniewski**
**Responsable du Secteur Comités Locaux d'Action Sociale (CLAS)**

# Actualités

## Soutien Scolaire

Exceptionnellement pour l'année 2021, le CAES met en place une subvention pour prendre en charge une partie des dépenses engagées pour le soutien scolaire de vos enfants. Cette subvention vient en complément des aides de l'état auxquelles vous avez droit.
Toutes les informations sur le site du CAES, rubrique Jeunesse.

## Pass sanitaire

Attention, suite aux annonces gouvernementales du 12 juillet 2021, un Pass sanitaire sera exigé pour participer à toutes les activités collectives du CAES. Consulter les dernières informations sur :
www.gouvernement.fr

# Secteur Voyages

## Voyages Autonomes

Vous avez un projet de voyage ? Tentez la subvention ! Pour les agents qui souhaitent organiser un voyage en « autonomie » le CAES Inserm subventionne le billet d'avion (aller/retour) dans tous les pays étrangers ainsi que dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer.
La subvention est calculée sur le montant de votre billet A/R plafonné à 700 € par personne (ouvrants droit et ayants droit). Le séjour doit être de 7 nuits minimum et le premier jour du séjour doit avoir lieu entre le 1 er janvier et le 31 décembre 2022. Une pré-inscription en ligne via notre formulaire doit être faite avant le 4 décembre 2021.
Une sélection des dossiers sera ensuite effectuée selon nos critères habituels (jamais parti avec le Secteur Voyages, QF). Lien du formulaire : Date limite de pré-inscription pour les voyages autonomes:

**Samedi 4 décembre 2021** Renseignements et informations auprès de : Valery's Sainvil valerys.sainvil@inserm.fr ou voyages.caes@inserm.fr

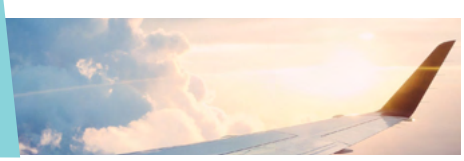

# Secteur Loisirs-Culture

## Les avantages du Passeport Monuments

- 4 entrées au choix dans près de 80 sites et monuments en France
- Utilisation pour un ou plusieurs adultes
- Utilisation illimitée dans le temps
- Un accès coup-file au site

Tarif avant subvention : 28,50 € par passeport (chaque passeport contient 4 billets non nominatifs).

Subvention sur la grille standard : 10 %-60 %, de 11,40 € (2,85 € par billet) à 25,65 € (6,41 €). Consulter la liste des monuments. Trouver un monument (monuments-nationaux.fr)

Pour plus d'informations :
loisirs-culture.caes@inserm.fr

Pour plus d'information et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL

# Comités Locaux d'Action Sociale

## Tout agent Inserm appartient à un CLAS

Vous êtes un agent statutaire, en CDD, en CDI, ou retraité ? Tout salarié (fiche de paie Inserm) est rattaché à l'un des 26 CLAS (comité local d'action sociale) répartis sur toute la France. La carte des CLAS vous donne un aperçu de l'implantation.

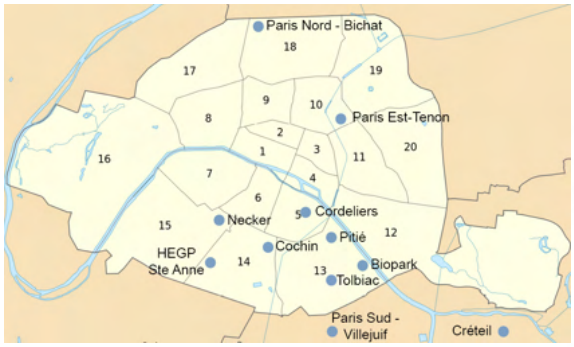


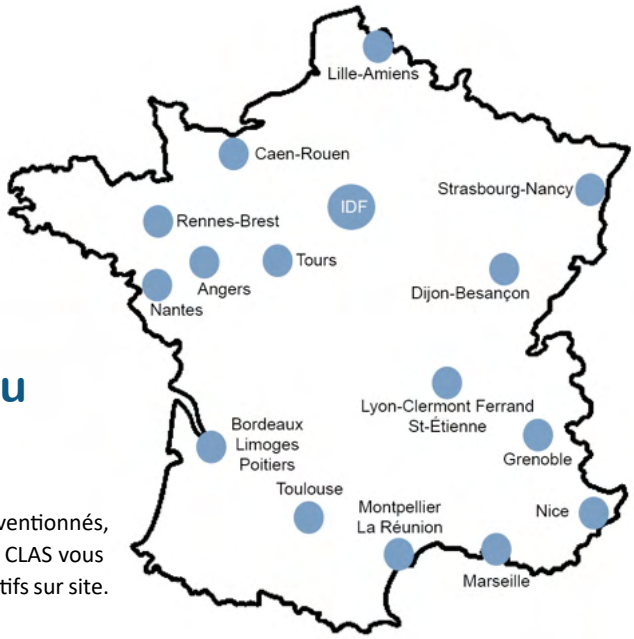


## Les CLAS moteurs locaux du CAES Inserm

Les CLAS vous proposent des activités collectives, des tickets cinéma subventionnés, des subventions a posteriori sportives et culturelles. Au sein de certains CLAS vous pouvez avoir accès à des tarifs très intéressants à des cours collectifs sportifs sur site. Renseignements sur http://caes.inserm.fr/fr/comites-locaux/

**Quelques exemples d'activités du 2ème semestre 2021 :** pêche en mer, initiation spéléo, atelier peluche, atelier bières, atelier cuisine, atelier poterie, atelier cueillette algues, visites de châteaux, courses d'orientation, escape game, laser game, chute libre indoor, pièces de théâtres, concerts, spectacles, diners-spectacle, diners-croisières…
**Des week-ends sportifs ou culturels :** ski, découverte d'une ville (Arras, Sens, Saumur…), Futuroscope, Puy du Fou, Zoo de Beauval…
Des parcs : Disney, Astérix, Mer de Sable, Réserve de Sigean, Walibi, zoo de la Flèche, Cinéaqua, zoo de Vincennes…
Et bien sûr les incontournables propositions de spectacles de Noël pour les enfants.

Retrouvez toutes les informations sur le site du CAES dans la rubrique « comités locaux CLAS ». Des questions ? des remarques ? des suggestions : Envoyez-nous un mail à clas.caes@inserm.fr

## Spectacle de Noël des CLAS franciliens : Changement de date

Pour chaque ticket acheté un arbre sera planté en France, en Afrique et en Amazonie.

**Samedi 27 novembre à 15h00 - Hippodrome de Longchamp**

Si vous souhaitez réserver des places vous pouvez vous adresser à clas.caes@inserm.fr au plus vite. Le spectacle est ouvert à tous les agents Inserm franciliens et de toute la France.
Spectacle accesible dès 4 ans
Durée du spectacle : 2h avec un entracte
Prix : 23 €/personne - Tarif CE + 3 € goûter. (Spectacle + goûter pour les enfants).

**Lieu :** Hippodrome de Longchamp
2 Route des Tribunes 75016 PARIS
Plus de 700 places de stationnement 100 % gratuites.

**Accès :**
Metro : L10 Porte d'Auteuil ou L1 Porte Maillot puis transport en navettes gratuites jusqu'à l'hippodrome.
Bus : 244, 241, 43.

**Billetterie en ligne :**
**billetterie-caes.inserm.fr**
**Identifiant :** prenom.nom (en minuscule sans espaces, ni accents, ni ponctuation).
**Mot de passe :** Matricule Inserm (8 chiffres)
Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

**Découvrez l'actualité du CAES sur l'appli mobile CAESInBEL**

**Consultez toutes les informations du CAES Inserm sur notre site web**
**caes.inserm.fr**

Inserm CAES
Comité d'Action et d'Entraide Sociale

# Novembre 2021

**Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr**

• • •

**Ouvrant droit :** Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

# Agenda

**Prochain CNAS :**
**CNAS de février**
1, 2 et 3 février 2022

**Dates limites d'inscription :**

**VOYAGES**
**4 décembre** - Pré-inscription Voyages Autonomes.

**VACANCES**
**10 décembre** - Inscription séjours printemps 2022.

**JEUNESSE**
**2 décembre** - Inscription Catalogue Hiver
**31 décembre** - Compétitions sportives

# Édito

## Secteur Sports

Le Secteur Sports cherche à aider tous les agents Inserm dans leurs pratiques sportives, que ce soit annuellement ou ponctuellement, mais l'important n'est-il pas de participer, maxime, rappelons-le qui n'est pas de Pierre de Coubertin mais de l'évêque de Pennsylvanie prononcée lors des 4ème Olympiades de 1908 à Londres, ce qui ne nous rajeunit pas. J'espère que je n'ai plus besoin de faire auprès de vous l'éloge d'une pratique sportive régulière, source d'équilibre physique bien entendu mais également mental.

En effet de nombreuses études attestent que la pratique du sport a de nombreux effets positifs sur le cerveau, en permettant une amélioration des capacités cognitives et pourrait même nous protéger de certaines pathologies telles que les maladies neurodégénératives et la dépression. En parlant de dépression, un des bienfaits de la crise sanitaire, si déprimante qu'elle soit et qui est loin d'être derrière nous, est sans doute de nous avoir fait prendre conscience que si on nous prive de nos libertés de mouvement comme lors du premier confinement, c'est par le sport que nous avons pu faire face et supporter cette privation de déplacement.

Aussi pour vous aider dans votre pratique sportive, le Secteur Sports vous propose :

• des activités collectives, souvent de pleine nature, proposées en France mais aussi en Europe (environ 40 % du budget).
• des subventions a posteriori, réparties en subventions de stages ou séjours, frais d'inscription à des manifestations sportives, compétitives ou non (environ 15 % du budget).
• des subventions pour des coupons « Sport ANCV » (environ 45 % du budget), pour régler vos cotisations à vos clubs de sports favoris.

En 2021, pour le moment environ 300 dossiers ont été traités, en hausse comparé à 2020, au plus fort de la crise mais toujours en baisse comparée à 2019, notre année de référence d'avant la Covid. Concernant les activités collectives, nous avons dû en annuler plusieurs suites aux différentes restrictions qui ont eu lieu courant 2021. Ainsi nous avons annulé la randonnée au «Cinque Terre» pour la remplacer par une randonnée en France, à la découverte de Belle-Île-en-Mer, avec la participation de 16 personnes.

La proposition de randonnée pour aller découvrir le Bugey, cette région sud du Jura a suscité tellement d'intérêt que nous avons pu faire partir 2 groupes pour un total de 18 participants.

Nos nouvelles propositions de week-ends organisés avec le Club Alpin Français de Recherche Scientifique Francilienne ont aussi été impactées puisque la disponibilité de matériels de locations, notamment de skis de randonnées était alors devenue très compliquée. Ces week-ends vous seront reproposés en 2022, de même que notre périple de Saint-Jacques-de-Compostelle ainsi que notre proposition de sport pleine nature au Champsaur. En 2022 nous compléterons ces offres avec des propositions de randonnées pour découvrir nos belles régions de France ainsi qu'une proposition d'activités doubles canoë-vélo.

**Olivier Lefebvre**
**Responsable du Secteur Sports**

# Actualités

## Votre Flash dématérialisé en 2022

À partir de janvier 2022 le Flash que vous recevez sur support papier avec votre bulletin de paie sera dématérialisé. Vous pourrez continuer à le consulter via notre site web, vous serez avertis de sa parution par une alerte envoyée par mail.

## Pass sanitaire

Attention, suite aux annonces gouvernementales du 12 juillet 2021, un Pass sanitaire sera exigé pour participer à toutes les activités collectives du CAES. Consulter les dernières informations sur :

www.gouvernement.fr

# Opération Spécial Covid

## Soutien Scolaire

Exceptionnellement pour l'année 2021, le CAES met en place une subvention pour le soutien scolaire, ayant pour objectif de prendre en charge une partie des dépenses engagées pour le soutien scolaire de vos enfants. Cette subvention vient en complément des aides de l'état auxquelles vous avez droit*.

### Conditions d'attribution

• Sont subventionnés : les dépenses pour le soutien scolaire de vos enfants effectuées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021. Elle concerne tous les enfants ayants droit de moins de 26 ans scolarisés.
• La subvention est d'un montant total acquitté sur la grille 35 - 85 % dans la limite d'un plafond de 500 € par enfant.

### Composition du dossier

**1** **Fiche Agent 2021 + Formulaire de subvention**

L'agent devra vérifier la mise à jour avant d'adresser son dossier de subvention CAES.

**2** **Justificatif des dépenses**

• Soit factures (avec N SIRET)
• Soit justificatif emploi à domicile si l'agent est employeur direct du professeur (cf justificatifs demandés par les impôts https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/emploi-domicile)
**Le justificatif doit comporter :**
• Date(s) de la prestation
• Nom du professeur
• Montant payé

**3** **Attestation de non subvention annuelle**

Ce document peut nous parvenir dans un second temps.

**Date butoir : La demande doit parvenir au CAES avant le 11 février 2022**

*Consulter le site : https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/emploi-domicile et https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/questions/quelle-est-la-difference-entre-une-reduction-dimpot-et-un-credit-dimpot

## Rappel : Dates limites d'envoi des demandes

**Jeunesse I**

• Le **catalogue hiver** est disponible sur notre site.
Date limite d'inscription : jeudi 2 décembre.

• Le **catalogue printemps** sera disponible sur notre site dès qu'il sera voté au CNAS de Novembre (16-17 novembre). La date limite d'inscription sera fixée début février 2022.

**Jeunesse II**

**Subvention pour les activités sportives et culturelles en période scolaire (ASCL)**
• La date limite de réception des dossiers de subvention est fixée après la fin des vacances d'été au **31 août.**
• Pour être subventionné avec la Fiche Agent de l'année en cours la demande doit être faite avant le 10 décembre. Sinon la subvention sera calculée avec le QF de l'année suivante.
**Subvention pour les centres de loisirs et activités sans hébergement (CLSH et ALSH)**
Le dossier comprenant les 3 factures du trimestre doit être envoyé au maximum **3 mois après la dernière prestation** réalisée. Attention : pour des raisons de trésorerie et arrêt des comptes, le dernier trimestre (septembre à décembre) doit être reçu au plus tard le **deuxième vendredi du mois de février de l'année suivante.**

**Vous avez une question ? Vous pouvez nous écrire à jeunesse.caes@inserm.fr**

**Billetterie en ligne :**
**billetterie-caes.inserm.fr**
**Identifiant :** prenom.nom (en minuscule sans espaces, ni accents, ni ponctuation).
**Mot de passe :** Matricule Inserm (8 chiffres)
Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

**Découvrez l'actualité du CAES sur l'appli mobile CAESInBEL**

**Consultez toutes les informations du CAES Inserm sur notre site web**
**caes.inserm.fr**

Pour plus d'information et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL
CAES Inserm - 93 Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICÊTRE

Inserm CAES
Comité d'Action et d'Entraide Sociale

# Décembre 2021

**Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr**

• • •

**Ouvrant droit :** Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

## Agenda

**Prochain CNAS :**

**CNAS de février :** 1, 2 et 3 février 2022

**Dates limites d'inscription :**

**VOGAGES :**

Voyages CAES : Lundi 17 janvier 2022

**VACANCES :**

**Séjours-club Crète et Montenegro :** Mardi 15 février 2022

**Albufeira (Portugal), Dicomano et Mongerbino (Italie), Menton (PACA) et Valras Plage :** Samedi 26 février

**Pour Calvi, Soustons, La Palmyre, Chamonix, Le Mont Dore, Prapoutel les Sept laux et Balaruc-les-Bains :** Mercredi 2 mars 2022

**Pour tous les autres séjours :** Lundi 21 mars 2022

## Au revoir 2021 !

L'année 2021 aura été fortement marquée par les restrictions liées à la pandémie à Covid-19. En ces périodes difficiles pour tous, agents ou retraités, vos élus ont mis en place des actions spécifiques Covid, et ont continué à faire évoluer votre CAES.

Nous avons notamment :

- proposé des subventionnements à taux promotionnels 35-85 % dans les secteurs et les CLAS,
- pris en charge le surcoût des chambres « single », rendues nécessaires pour la distanciation physique, pour les activités CAES,
- créé une nouvelle subvention pour le soutien scolaire,
- attribué des chèques Culture aux agents et des chèques Rentrée Scolaire aux enfants ayants droit.

Nous avons revalorisé les montants de l'aide complémentaire à l'activité ski (ce qui n'avait pas été fait depuis 2007), simplifié la justification des situations de handicap, investi dans notre patrimoine Vacances, mis en place la dématérialisation des Fiches Agent, et rajeuni notre communication (de belles surprises vous attendent en 2022!).

Le Flash de décembre est traditionnellement dédié au Secteur Vacances. Nous y ajoutons cette année une page pour vous présenter les prochaines destinations du Secteur Voyages, qui n'ont pu être votées qu'en novembre dernier suite aux répercussions de la pandémie.

Bonne lecture !

**François Coulier**
**Président du CAES Inserm**

## Actualités

### Secteur Jeunesse : Action Soutien Scolaire

L'action de soutien scolaire mise en place par le Secteur Jeunesse a été reconduite pour l'année 2022.

Cette opération concerne tous les enfants ayants droit âgés de moins de 26 ans, scolarisés. Les dépenses liées au soutien scolaire.

### Marie-Claude Guillemin, Secrétaire Générale du CAES Inserm

Marie-Claude Guillemin, élue SNCS-FSU est la nouvelle Secrétaire Générale depuis le 18 novembre 2021.

## Du nouveau au CNAS de novembre

### Détermination d'un taux d'incapacité pour bénéficier d'une demie-part supplémentaire.

Le CAES attribue une demie-part supplémentaire pour tout ouvrant droit ou ayant droit en situation de handicap, ainsi que pour tout enfant de plus de 26 ans ou ascendant à charge en situation de handicap, sur présentation d'une attestation de reconnaissance MDPH indiquant un taux d'incapacité supérieur à 50 % (vote du CNAS de novembre 2017).

D'autres organismes officiels (Ministère chargé des anciens combattants, assurance maladie) délivrent également des attestations indiquant précisément le taux d'incapacité.

Le CNAS a voté l'octroi d'une demie-part supplémentaire pour chaque ouvrant droit ou ayant droit en situation de handicap, ainsi que pour tout enfant de plus de 26 ans ou ascendant à charge en situation de handicap, sur présentation d'une attestation de reconnaissance MDPH, d'une attestation du ministère chargé des anciens combattants, ou d'une attestation de l'assurance maladie attestant d'un taux **d'incapacité égal ou supérieur à 50 %.**

### Secteur Jeunesse et Secteur Vacances : Revalorisation de l'aide complémentaire au ski

L'aide complémentaire à l'activité ski est une subvention qui peut être attribuée tous les 2 ans aux enfants de 3 à 20 ans, partant à la montagne lors d'un séjour subventionné par le CAES.

Elle concerne les ouvrants droits dont le QF est inférieur à 14 694 € en 2021, et est comprise entre 42 € (QF = 14 694 € en 2021) et 95 € (QF inférieur ou égal à 7 787 € en 2021).

Le montant de cette aide n'a pas été revalorisé depuis 2007. Le taux d'inflation a été de 18,4 % entre 2007 et 2021.

- Borne inférieure = 50 € (+ 19 %)
- Borne supérieure = 115 € (+ 21 %)

Pour plus d'information et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL

# Secteur Voyages

## Voyages CAES 2022

Comme l'an dernier vous trouverez en ce mois de décembre les propositions du Secteur Voyages du CAES INSERM pour l'année 2022. L'année 2022 sera l'année de la découverte de l'Europe, destination peu proposée par le secteur voyage du CAES.

Nous vous proposerons de découvrir l'Ecosse : Edimbourgh et son château et les vieilles rues qui y montent, Glasgow et la vallée de la Clyde puis l'Ile d'Arran et la plage d'Ayr où l'on pourra visiter une distillerie de Whisky et en apprécier les saveurs. Les Highlands aux paysages magnifiques, Loch-Ness et son monstre. Enfin pour les amateurs visite de la célèbre distillerie Glenfiddich.

Highlands - Ecosse

Île d'Aran - Ecosse

Le CAES INSERM proposera également un circuit en Norvège : découverte des célèbres fjords entre autres Sognefjord et le Geirangerfjord, et les Iles Lofoten. La Norvège présentera aussi sa route des Trolls avec ses 20 km et 11 lacets pour un dénivelé de 850 m et la plus récente route nationale 17 et ses « montagnes russes ». Vous visiterez également Oslo et Bergen.

Route 17 - Norvège

Route des Trolls - Norvège

Enfin pour les familles, nous vous proposerons un séjour en Crête aux vacances de la Toussaint 2022 : séjour en hôtel sur la côte et randonnées en étoile depuis l'hôtel. En vous souhaitant de découvrir les charmes de notre continent à tous et de revenir avec plein d'images de paysages grandioses!

**Patrick Robert – Responsable Secteur Voyages**

Village de Krista - Crête

Palais de Cnossos - Crête

**Date limite de réception de dossiers d'inscription : lundi 17 janvier 2022**

Retrouvez toutes les informations sur les Voyages CAES 2022 sur notre site : http://caes.inserm.fr/fr/voyages/

Besoin de plus de renseignements, écrivez-nous à : voyages.caes@inserm.fr

### Les critères de sélection du Secteur Voyages:

**Agents jamais partis :** Quotient familial.

**Agents partis :** Date du dernier départ, le plus petit nombre de participations dans le Secteur Voyages, le quotient familial.

# Spécial Secteur Vacances

## Le catalogue «printemps-été 2022» est arrivé avec encore plus de propositions de séjours !

Crète

La grisaille et le froid s'installent mais grâce à notre nouveau catalogue, nous vous invitons à rêver à la douceur du printemps ou à la chaleur de l'été.
Vous pourrez y découvrir un large choix de destinations, aussi bien sur la côte Atlantique qu'au bord de la Méditerranée, sans oublier la montagne pour les amoureux des sommets, ou la campagne, destinations pour lesquelles nous vous proposons différents types d'hébergements : appartement, maison, mobile homes, …

Montenegro

Envie d'ailleurs ? Alors, destination l'Europe du Sud avec l'Espagne, le Portugal et l'Italie. Et pourquoi pas encore plus loin ? Plus lointaines, la Guadeloupe et la Martinique sauront vous enchanter.
Et pour les adeptes des séjour-club «tout compris», cette année direction le Montenegro ou la Crète.

Découvrez le patrimoine CAES à Saint-Philibert, Saint-Hilaire-de-Riez, La Palmyre, Soustons, Saint-Raphaël, Bandol, Hyères, Gassin, Puget sur Argens, Agde, Le Grau du Roi, Argelès-sur-Mer, Cavalaire, Cannes, Calvi, le Mont Dore, Prapoutel les 7 Laux, Chamonix et les deux derniers de 2021, Saint-Denis d'Oléron et Balaruc-les-Bains.

St Denis d'Oléron (Charente)

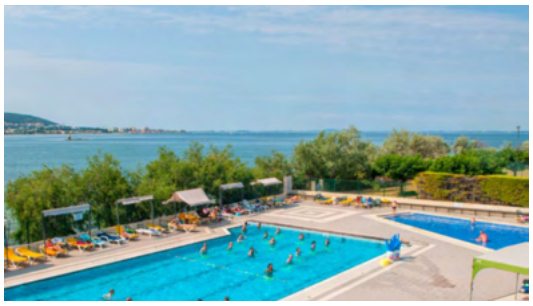

Balaruc-les-Bains (Hérault)

## Ou retrouvez l'un des séjours de notre catalogue que vous avez plébiscités comme :

Propriano (Corse)

Dives-sur-mer (Calvados)

Mimizan Plage (Landes)

BegMeil (Finistère)

## Retrouvez toutes les propositions, leur description et les tarifs avant subvention dans la rubrique Vacances sur le site du CAES

### DATES LIMITES D'INSCRIPTION

(Réponse uniquement après les dates butoirs)

**Mardi 15 février 2022**
Pour les séjours-club en Crète et au Montenegro
**Date butoir au 26 février pour ces destinations :** Albufeira (Portugal), Dicomano et Mongerbino (Italie), Menton (PACA) et Valras Plage.
**Mercredi 2 mars 2022**
Pour Calvi, Soustons, La Palmyre, Chamonix, Le Mont Dore, Prapoutel les Sept laux et Balaruc-les-Bains
**Lundi 21 mars 2022**
Pour tous les autres séjours
*Selon les disponibilités, réservations possibles après la date butoir sur certaines destinations signalées dans le catalogue.*

Pour plus d'information et calculer votre taux de subvention : caes.inserm.fr Rubrique PLAFONDS ET CALCUL
CAES Inserm - 93 Avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN BICÊTRE

## Du nouveau pour les subventions des séjours dans le patrimoine CAES en Corse et aux Canaries

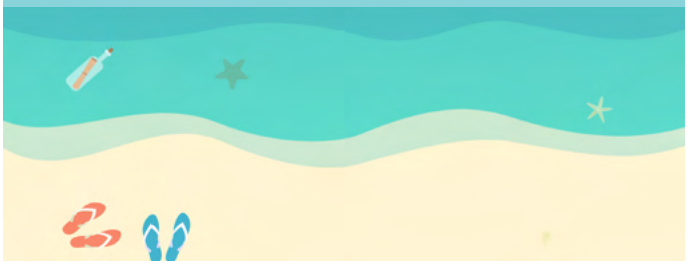

Si vous séjournez en **pension complète à Calvi en Corse, vous pouvez** bénéficier **de :**
**une subvention transport, plafonnée à 600 € aller-retour pour 4 personnes** et une voiture (et 50 € par personne supplémentaire).
une subvention séjour selon le plafond de 72 € par jour et par personne.

Réservez votre transport via l'un de nos partenaires, vous bénéficierez ainsi d'une remise sur le prix public en plus de votre subvention avec le code partenaire disponible sur votre espace adhérent.

Si vous optez pour un séjour **à Tenerife en Espagne :**
**une subvention transport plafonnée à 300 €** pour un aller-retour par personne,
une subvention séjour selon le plafond de 48 € par jour et par personne.

Tenerife

La Balagne - Calvi

## N'oubliez pas !

**Lors des week-ends de printemps et hors des vacances scolaires,** les courts séjours dans **nos résidences** à Cannes et Saint-Raphaël et dans **nos mobile homes** en Bretagne à Saint-Philibert, en Vendée à Saint-Hilaire-de-Riez, sur l'île d'Oléron à Saint-Denis d'Oléron, dans l'Hérault à Agde, dans le Gard au Grau-du-Roi, dans le Var à Gassin et Puget-sur-Argens, dans les Pyrénées Orientales à Argelès-sur-Mer **au tarif forfaitaire de 180 €,** pour 3 nuits, avant subvention.

**Les Week-ends ou des Mid-Weeks à Paris**, Porte de Versailles à la résidence Pierre & Vacances au prix de **200 à 300 € selon la période.**

Formulaires : Vacances : Inscriptions « courts séjours »

## et toujours…

La subvention des séjours en résidences hôtelières dans de nombreuses villes de France et d'Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, Royaume-Uni…)

## Nouveau !

La subvention est accordée pour au moins deux nuits consécutives et au plus 4 nuits consécutives ou une nuit adossée à une activité proposée par un Comité local ou le CAES tous secteurs confondus, à l'exclusion d'un séjour ou d'une activité subventionnée a posteriori.

Rubrique : Vacances : Inscriptions « résidences hôtelières »

## Nouveau !

### Estimez votre subvention vacances

Retrouvez la calculette mise à disposition sur le site du CAES pour estimer le montant de votre subvention sur les séjours catalogue ou les subventions a posteriori.

Rubrique : Vacances ; « Estimez votre subvention »

**Patricia Ferrari et Marie-Claude Babron**
Les élues responsables du secteur Vacances
**Monique Le Sanne, Minh Marrrache et Sabrina Younes**
Les gestionnaires du secteur Vacances